

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 1835

8 septembre 2010

SOMMAIRE

Allied Luxembourg S.à r.l.	88059	Lufi Real Estate S.à r.l.	88071
Bartalli S.A.	88078	Lusis S.A.	88072
BBPP North America Sàrl	88034	LUX GREEN Luxembourg s.a.	88074
Bluestone Residuals S.à r.l.	88054	Luxinvest Capital Advisors S.A.	88074
Brasserie Bofferding et Compagnie	88071	Lux Nordic Holding S.à r.l.	88058
Deschtennis 1991 Viichten-Mechelbuch ..	88062	LUX-Trading S.A.	88074
GER LOG 3 S.A.	88076	Macrimo Holding S.à r.l.	88064
GER LOG 4 S.A.	88077	M.A.R. International S.A.	88074
Grove Holdings 2	88057	Martac	88075
Howald Immobilière	88072	Matulux S.A.	88075
Immpard S.A.	88058	Merino International Holding S.A.	88075
IPP North America S.à r.l.	88034	Meubles Reisdorffer S.à r.l.	88074
JLLP Investments	88054	Mon Cadeau s.à r.l.	88076
Katiar Holding	88054	Mondeltone S.A.	88076
Kolodziej-Hoffmann S.A.	88056	MORSUM Société Anonyme	88076
Kubis Software S.A.	88056	MREF II MH S.à r.l.	88034
Kydee S.A.	88057	Netcore PSF S.A.	88079
La Fayette Lux 1	88059	Nord-Invest Holding SAH	88078
La Fayette Lux 2	88061	Northern Diabolo (Holdings) S.à r.l.	88077
LDMadgency	88064	Ophelia S.A.	88077
LDMadgency	88062	Optic Product and Services	88078
Leoralux S.à r.l.	88064	Orascom Luxembourg Finance	88078
Les Magnolias	88057	Quilvest European Partners SICAR S.A.	88080
Lesswood S.à r.l.	88064	SDP II S.à r.l.	88065
LeverageSource VI S. à r.l.	88058	Shield S.A.	88080
Liberty Optic Product	88058	Société en nom collectif RINCOURT-DES- BOUIT	88075
Lion Asset Management S.A.	88065	T.B.I. S.A.	88079
L.L.L. SPF S.A.	88057	Tyco Luxembourg S.à r.l.	88059
Lorcken & West S.A.	88065		
LSP (Leidwanger Stéphane Participations) S.A.	88071		

**IPP North America S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. BBPP North America Sàrl).**

Capital social: GBP 329.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 125.605.

Extrait du résolution du conseil de gérance tenue en date du 24 juin 2010

Il résulte des résolutions du Conseil de Gérance prises en date du 24 juin 2010, que le siège social de la Société a été transféré du 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, avec effet au 21 juin 2010, et que le Conseil de Gérance a décidé de prendre note du Transfer de l'adresse professionnelle de Monsieur Mark Dunstan et Monsieur Mark Hatherly du 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, avec effet au 21 juin 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010093344/17.

(100104105) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

MREF II MH S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 153.855.

In the year two thousand and ten, on the sixteenth day of July.

Before us, Maître Martine Schaeffer, notary, residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

1) Moorfield Real Estate Fund II A LP, a company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J8PE, registered with the Company House under number LP 012496, represented by its general partner Moorfield Real Fund II GP Limited,

duly represented by M. Jean-Cédric Charles, licencié en droit, having his professional address in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, by virtue of a proxy given on July 15, 2010 in London; and

2) Moorfield Real Estate Fund II B LP, a company incorporated and existing under the laws of the United Kingdom, having its registered office at Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J8PE, registered with the Company House under LP 012497, represented by its general partner Moorfield Real Estate Fund II GP Limited,

duly represented by M. Jean-Cédric Charles, aforementioned, by virtue of a proxy given on July 15, 2010 in London.

Said proxies which have been signed "ne varietur" by the proxy holder and the notary, will remain annexed to, and filled with the present deed with the registration authorities.

The appearing parties are the shareholders of MREF II MH S.à r.l., a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 153855, incorporated following a deed passed in front of the undersigned notary on 18 June 2010, not yet published with the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Company").

The appearing parties, representing the entire share capital of the Company, then reviewed the following agenda:

Agenda

1. Increase of the share capital of the Company by a total amount of three hundred six thousand two hundred fifty British Pounds (GBP 306,250) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) up to a new amount of three hundred eighteen thousand seven hundred fifty British Pounds (GBP 318,750), through the issuance of thirty million six hundred twenty five thousand (30,625,000) new shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each;

2. Subsequent amendment of article 5.1 of the articles of association of the Company;

3. Creation of ten (10) new categories of shares representing the share capital of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, and conversion of the thirty-one million eight hundred seventy five thousand (31,875,000) shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, into:

(i) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) Class A Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(ii) five million five hundred sixty-two thousand seven hundred (5,562,700) Class B1 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(iii) six million eight hundred thirty thousand seven hundred (6,830,700) Class B2 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(iv) four million two hundred eighty-seven thousand six hundred (4,287,600) Class B3 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(v) six million one hundred eighteen thousand seven hundred (6,118,700) Class B4 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(vi) three million one hundred seventy five thousand four hundred (3,175,400) Class B5 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(vii) five hundred thousand (500,000) Class B6 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(viii) one hundred five thousand nine hundred (105,900) Class B7 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

(ix) one hundred (100) Class B8 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, and

(x) three million five hundred forty three thousand nine hundred (3,543,900) Class B9 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each;

4. Fully restatement of the Company's articles of association.

Further to the review of the different items composing the agenda, the shareholders, representing the entire share capital of the Company, requested the notary to act the following resolutions:

First resolution:

The shareholders resolve to increase the share capital of the Company by a total amount of three hundred six thousand two hundred fifty British Pounds (GBP 306,250) in order to bring it from its current amount of twelve thousand five hundred British Pounds (GBP 12,500) up to a new amount of three hundred eighteen thousand seven hundred fifty British Pounds (GBP 318,750), through the issuance of thirty million six hundred twenty-five thousand (30,625,000) new shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each.

Intervention - Subscription - Payment

Moorfield Real Estate Fund II A LP, aforementioned, subscribed for to sixteen million seven hundred thirty-nine thousand six hundred twenty-five (16,739,625) new shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, representing a total amount of one hundred sixty-seven thousand three hundred ninety-five British Pounds and twenty-five Pennies (GBP 167,395.25);

The subscribed shares have been fully paid up through a contribution in kind as described hereafter:

Description of the first contribution

The contribution in kind consists of two claims held by Moorfield Real Estate Fund II A LP against the Company of an amount of (i) nineteen thousand one hundred thirty-one British Pounds (GBP 19,131) and (ii) one hundred forty eight thousand two hundred sixty five British Pounds and twenty-five Pennies (GBP 148,265.25) respectively.

The total fair net valuation of the contribution in kind allocated to the share capital of the Company is valued at one hundred sixty-seven thousand three hundred ninety-five British Pounds and twenty-five Pennies (GBP 167,395.25), as evidenced by a valuation certificate dated 15 July 2010 and executed by two managers of the Company.

Moorfield Real Estate Fund II B LP, aforementioned, subscribed for to thirteen million eight hundred eighty five thousand three hundred seventy-five (13,885,375) new shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, representing a total amount of one hundred thirty-eight thousand eight hundred eighty-five British Pounds and seventy-five Pennies (GBP 138,885.75);

The subscribed shares have been fully paid up through a contribution in kind as described hereafter:

Description of the second contribution

The contribution in kind consists of two claims held by Moorfield Real Estate Fund II B LP against the Company of an amount of (i) fifteen thousand eight hundred sixty-nine British Pounds (GBP 15,869) and (ii) one hundred twenty-two thousand nine hundred eighty-four British Pounds and seventy-five Pennies (GBP 122,984.75) respectively.

The total fair net valuation of the contribution in kind allocated to the share capital of the Company is valued at one hundred thirty-eight thousand eight hundred eighty-five British Pounds and seventy-five Pennies (GBP 138,885.75), as evidenced by a valuation certificate dated 15 July 2010 and executed by two managers of the Company.

Second resolution:

As a consequence of the above resolution, the shareholders resolve to amend Article 5.1 of the articles of association of the Company which now reads as follows:

" **5.1.** The Company's share capital is set at three hundred eighteen thousand seven hundred fifty British Pounds (GBP 318,750) consisting of thirty-one million eight hundred seventy-five thousand (31,875,000) shares having a par value of one Penny (GBP 0.01) each."

Third resolution:

The shareholders resolve (i) to create ten (10) new categories of shares, being namely:

- the Class A Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B1 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B2 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B3 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B4 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B5 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B6 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B7 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- the Class B8 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, and
- the Class B9 Shares, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

and (ii) to convert, without affecting the Company's share capital, the thirtyone million eight hundred seventy-five thousand (31,875,000) shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, into:

- (i) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) Class A Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (ii) five million five hundred sixty-two thousand seven hundred (5,562,700) Class B1 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (iii) six million eight hundred thirty thousand seven hundred (6,830,700) Class B2 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (iv) four million two hundred eighty-seven thousand six hundred (4,287,600) Class B3 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (v) six million one hundred eighteen thousand seven hundred (6,118,700) Class B4 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (vi) three million one hundred seventy-five thousand four hundred (3,175,400) Class B5 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (vii) five hundred thousand (500,000) Class B6 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (viii) one hundred five thousand nine hundred (105,900) Class B7 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (ix) one hundred (100) Class B8 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, and
- (x) three million five hundred forty-three thousand nine hundred (3,543,900) Class B9 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each;

As a result, the share capital of the Company is now composed and held as follows:

- (i) nine hundred fifty-six thousand five hundred fifty (956,550) Class A Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (ii) three million forty thousand five hundred seventy-two (3,040,572) Class B1 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (iii) three million seven hundred thirty-three thousand six hundred sixtyone (3,733,661) Class B2 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (iv) two million three hundred forty-three thousand six hundred and two (2,343,602) Class B3 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (v) three million three hundred forty-four thousand four hundred eightyone (3,344,481) Class B4 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (vi) one million seven hundred thirty-five thousand six hundred seventyfour (1,735,674) Class B5 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (vii) two hundred seventy-three thousand three hundred (273,300) Class B6 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (viii) fifty-seven thousand eight hundred eighty-five (57,885) Class B7 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- (ix) fifty-five (55) Class B8 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, and
- (x) one million nine hundred thirty-seven thousand ninety-five (1,937,095) Class B9 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

representing a total amount of seventeen million four hundred twenty-two thousand eight hundred seventy-five British Pounds (GBP 17,422,875), are now held by Moorfield Real Estate Fund II A LP;

- (i) seven hundred ninety-three thousand four hundred fifty (793,450) Class A Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,

- (ii) two million five hundred twenty-two thousand one hundred twenty-eight (2,522,128) Class B1 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
 - (iii) three million ninety-seven thousand thirty-nine (3,097,039) Class B2 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
 - (iv) one million nine hundred forty-three thousand nine hundred ninetyeight (1,943,998) Class B3 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
 - (v) two million seven hundred seventy-four thousand two hundred nineteen (2,774,219) Class B4 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
 - (vi) one million four hundred thirty-nine thousand seven hundred twentysix (1,439,726) Class B5 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 1) each,
 - (vii) two hundred twenty-six thousand seven hundred (226,700) Class B6 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
 - (viii) forty eight thousand and fifteen (48,015) Class B7 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
 - (ix) forty-five (45) Class B8 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each, and
 - (x) one million six hundred six thousand eight hundred five (1,606,805) Class B9 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each,
- representing a total amount of fourteen million four hundred fifty-two thousand one hundred twenty-five British Pounds (GBP 14,452,125), are now held by Moorfield Real Estate Fund II B LP;

Third resolution:

Further to the above resolutions, the shareholders resolve that the Company's articles of association shall be fully restated in order to read as follows:

"A. Name - Duration - Purpose - Registered office

Art. 1. Name. There hereby exists among the current owners of the shares and/or anyone who may be a shareholder in the future, a company in the form of a société à responsabilité limitée under the name of "MREF II MH S.à r.l." (the "Company").

Art. 2. Duration. The Company is incorporated for an unlimited duration. It may be dissolved at any time and without cause by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 3. Purpose.

3.1 The Company's purpose is the creation, holding, development and realisation of a portfolio, consisting of interests and rights of any kind and of any other form of investment in entities of the Grand Duchy of Luxembourg and in foreign entities, whether such entities exist or are to be created, especially by way of subscription, acquisition by purchase, sale or exchange of securities or rights of any kind whatsoever, such as any equity instruments, debt instruments, patents and licenses, as well as the administration and control of such portfolio.

3.2 The Company may further:

- grant any form of security for the performance of any obligations of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company, or of any director or any other officer or agent of the Company or of any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company; and
- lend funds or otherwise assist any entity, in which it holds a direct or indirect interest or right of any kind or in which the Company has invested in any other manner or which forms part of the same group of entities as the Company.

3.3 The Company may carry out all transactions, which directly or indirectly serve its purpose. Within such purpose, the Company may especially:

- raise funds through borrowing in any form or by issuing any securities or debt instruments, including bonds, by accepting any other form of investment or by granting any rights of whatever nature, subject to the terms and conditions of the law;
- participate in the incorporation, development and/or control of any entity in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad; and -act as a partner/shareholder with unlimited or limited liability for the debts and obligations of any Luxembourg or foreign entities.

Art. 4. Registered office.

4.1 The Company's registered office is established in the city of Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

4.2 Within the same municipality, the Company's registered office may be transferred by a resolution of the board of managers.

4.3 It may be transferred to any other municipality in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

4.4 Branches or other offices may be established either in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the board of managers.

B. Share capital - Shares - Register of shareholders - Ownership and Transfer of shares

Art. 5. Share capital.

5.1 The Company's share capital is set at three hundred eighteen thousand seven hundred fifty British Pounds (GBP 318,750) consisting of thirty-one million eight hundred seventy-five thousand (31,875,000) shares having a par value of one Penny (GBP 0.01) each.

5.2 Under the terms and conditions provided by law, the Company's share capital may be increased or reduced by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted in the manner required for an amendment of these articles of association.

Art. 6. Shares.

6.1 The Company's share capital is divided into shares, each of them having the same par value.

6.2 The Company may have one or several shareholders, with a maximum number of forty (40), unless otherwise provided by law.

6.3 The thirty-one million eight hundred seventy-five thousand (31,875,000) shares of the Company composing the Company's share capital are divided into ten (10) classes of shares, as follows:

(i) one million seven hundred fifty thousand (1,750,000) Class A Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class A Shares"),

(ii) five million five hundred sixty-two thousand seven hundred (5,562,700) Class B1 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B1 Shares"),

(iii) six million eight hundred thirty thousand seven hundred (6,830,700) Class B2 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B2 Shares"),

(iv) four million two hundred eighty-seven thousand six hundred (4,287,600) Class B3 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B3 Shares"),

(v) six million one hundred eighteen thousand seven hundred (6,118,700) Class B4 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B4 Shares"),

(vi) three million one hundred seventy-five thousand four hundred (3,175,400) Class B5 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 1) each (the "Class B5 Shares"),

(vii) five hundred thousand (500,000) Class B6 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B6 Shares"),

(viii) one hundred five thousand nine hundred (105,900) Class B7 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B7 Shares"),

(ix) one hundred (100) Class B8 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B8 Shares"), and

(x) three million five hundred forty-three thousand nine hundred (3,543,900) Class B9 Shares of the Company, with a par value of one Penny (GBP 0.01) each (the "Class B9 Shares"); (together the "Classes of Shares" and each individually a "Class of Shares")."

6.3.1 Class A Shares

The Class A Shares are not bound to any specific shares held by the Company in Hines-Moorfield UK Venture I S.à.r.l., a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered address at 205 route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies' register under Section B, number 153915 (the "Joint-Venture Company").

6.3.2 Class B1 Shares

The Class B1 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B1 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B1 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B1 Shares.

6.3.3 Class B2 Shares

The Class B2 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B2 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B2 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B2 Shares.

6.3.4 Class B3 Shares

The Class B3 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B3 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B3 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B3 Shares.

6.3.5 Class B4 Shares

The Class B4 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B4 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B4 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B4 Shares.

6.3.6 Class B5 Shares

The Class B5 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B5 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B5 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B5 Shares.

6.3.7 Class B6 Shares

The Class B6 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B6 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B6 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B6 Shares.

6.3.8 Class B7 Shares

The Class B7 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B7 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B7 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B7 Shares.

6.3.9 Class B8 Shares

The Class B8 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B8 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B8 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B8 Shares.

6.3.10 Class B9 Shares

The Class B9 Shares are entitled to the incomes, profits or other receipts paid or due in any other manner in relation to the Class B9 shares held by the Company in the Joint-Venture Company (including capital gains, liquidation surplus and dividends distribution), less the amount of the expenses, losses, taxes and other transfers of funds incurred by the Company.

All such distributions shall be allocated to special Class B9 Shares reserves until their distribution to the holders of Class B9 Shares.

6.4 The death, legal incapacity, dissolution, bankruptcy or any other similar event regarding the sole shareholder, as the case may be, or any other shareholder shall not cause the Company's dissolution.

6.5 The Company may repurchase or redeem its own shares under the condition that the repurchased or redeemed shares be immediately cancelled and the share capital reduced accordingly.

6.6 The Company's shares are in registered form.

Art. 7. Register of shareholders.

7.1 A register of shareholders will be kept at the Company's registered office, where it will be available for inspection by any shareholder. This register of shareholders will in particular contain the name of each shareholder, his/her/its residence or registered or principal office, the number of shares held by such shareholder, the Class of Shares to which such shares belong, any transfer of shares, the date of notification to or acceptance by the Company of such transfer pursuant to these articles of association as well as any security rights granted on shares.

7.2 Each shareholder will notify the Company by registered letter his/her/its address and any change thereof. The Company may rely on the last address of a shareholder received by it.

Art. 8. Ownership and Transfer of shares.

8.1 Proof of ownership of shares may be established through the recording of a shareholder in the register of shareholders. Certificates of the recordings in the register of shareholders will be issued and signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be, upon request and at the expense of the relevant shareholder.

8.2 The Company will recognise only one holder per share. In case a share is owned by several persons, they must designate a single person to be considered as the sole owner of that share in relation to the Company. The Company is entitled to suspend the exercise of all rights attached to a share held by several owners until one owner has been designated.

8.3 The Company's shares are freely transferable among existing shareholders. Inter vivos, they may only be transferred to new shareholders subject to the approval of such transfer given by the shareholders, including the transferor, representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least. Unless otherwise provided by law, the shares may not be transmitted by reason of death to non-shareholders, except with the approval of shareholders representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the voting rights of the surviving shareholders at least.

8.4 Any transfer of shares will need to be documented through a transfer agreement in writing under private seal or in notarised form, as the case may be, and such transfer will become effective towards the Company and third parties upon notification of the transfer to or upon the acceptance of the transfer by the Company, following which any member of the board of managers may record the transfer in the register of shareholders.

8.5 The Company, through any of its managers, may also accept and enter into the register of shareholders any transfer referred to in any correspondence or in any other document which establishes the transferor's and the transferee's consent.

C. General meeting of shareholders

Art. 9. Powers of the general meeting of shareholders.

9.1 The Shareholders exercise their collective rights in the general meeting of shareholders, which constitutes one of the Company's corporate bodies.

9.2 The holders of shares issued within a Class of Shares exercise their respective rights in a special meeting of shareholders according to article 68 of the law of 10 August 1915 on commercial companies, as amended (the "Law").

9.3 If the Company has only one shareholder, such shareholder shall exercise the powers of the general meeting of shareholders. In such case and to the extent applicable and where the term "sole shareholder" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "general meeting of shareholders" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole shareholder".

9.4 The general meeting of shareholders is vested with the powers expressly reserved to it by law and by these articles of association.

9.5 In case of plurality of shareholders and if the number of shareholders does not exceed twenty-five (25), instead of holding general meetings of shareholders, the shareholders may also vote by resolution in writing, subject to the terms and conditions of the law. To the extent applicable, the provisions of these articles of association regarding general meetings of shareholders shall apply with respect to such vote by resolution in writing.

Art. 10. Convening general meetings of shareholders.

10.1 The general meeting of shareholders of the Company may at any time be convened by the board of managers, by the statutory auditor(s), if any, or by shareholders representing in the aggregate more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital, as the case may be, to be held at such place and on such date as specified in the notice of such meeting.

10.2 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, an annual general meeting must be held in the municipality where the Company's registered office is located or at such other place as may be specified in the notice of such meeting. The annual general meeting of shareholders must be convened within a period of six (6) months from closing the Company's accounts.

10.3 The convening notice for any general meeting of shareholders must contain the agenda of the meeting, the place, date and time of the meeting, and such notice is to be sent to each shareholder by registered letter at least eight (8) days prior to the date scheduled for the meeting.

10.4 If all the shareholders are present or represented at a general meeting of shareholders and if they state that they have been informed of the agenda of the meeting, the general meeting of shareholders may be held without prior notice.

Art. 11. Conduct of general meetings of shareholders - Vote by resolution in writing.

11.1 A board of the meeting shall be formed at any general meeting of shareholders, composed of a chairman, a secretary and a scrutineer, each of whom shall be appointed by the general meeting of shareholders and who need neither be shareholders, nor members of the board of managers. The board of the meeting shall especially ensure that the meeting is held in accordance with applicable rules and, in particular, in compliance with the rules in relation to convening, majority requirements, vote tallying and representation of shareholders.

11.2 An attendance list must be kept at any general meeting of shareholders.

11.3 Quorum and vote

11.3.1 Each share entitles to one (1) vote.

11.3.2 Unless otherwise provided by law or by these articles of association, resolutions of the shareholders are validly passed when adopted by shareholders representing more than fifty per cent (50%) of the Company's share capital on first call. If such majority has not been reached on first call, the shareholders shall be convened or consulted for a second time. On second call, the resolutions will be validly adopted with a majority of votes validly cast, regardless of the portion of capital represented.

11.4 A shareholder may act at any general meeting of shareholders by appointing another person, shareholder or not, as his/her/its proxy in writing by a signed document transmitted by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such appointment being sufficient proof thereof. One person may represent several or even all shareholders.

11.5 Any shareholder who participates in a general meeting of shareholders by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such shareholder's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority.

11.6 The board of managers may determine all other conditions that must be fulfilled by the shareholders for them to take part in any general meeting of shareholders.

Art. 12. Amendment of the articles of association.

12.1 Subject to the terms and conditions provided by law, these articles of association may be amended by a resolution of the general meeting of shareholders, adopted by a (i) majority of shareholders (ii) representing in the aggregate seventy-five per cent (75%) of the share capital at least.

12.2 Where an amendment to the articles of association is such as to change the respective rights of a Class of Shares, such amendment must, in order to be valid, be approved by a resolution of the general meeting of shareholders of the Company and by the special meeting of shareholders attended by the holders of shares of the relevant Class of Shares.

Art. 13. Minutes of general meetings of shareholders.

13.1 The board of any general meeting of shareholders shall draw minutes of the meeting which shall be signed by the members of the board of the meeting as well as by any shareholder who requests to do so.

13.2 The sole shareholder, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

13.3 Any copy and excerpt of such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party, shall be certified conforming to the original by the notary having had custody of the original deed, in case the meeting has been recorded in a notarial deed, or shall be signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

D. Management

Art. 14. Powers of the board of managers.

14.1 The Company shall be managed by one or several managers, who need not be shareholders of the Company. In case of plurality of managers, the managers shall form a board of managers being the corporate body in charge of the Company's management and representation. The Company may have several classes of managers. To the extent applicable and where the term "sole manager" is not expressly mentioned in these articles of association, a reference to the "board of managers" used in these articles of association is to be construed as being a reference to the "sole manager".

14.2 The board of managers is vested with the broadest powers to take any actions necessary or useful to fulfil the corporate object, with the exception of the actions reserved by law or by these articles of association to the shareholder (s).

14.3 The Company's daily management and the Company's representation in connection with such daily management may be delegated to one or several managers or to any other person, shareholder or not, acting alone or jointly as agent of the Company. Their appointment, revocation and powers shall be determined by a resolution of the board of managers.

14.4 The Company may also grant special powers by notarised proxy or private instrument to any persons acting alone or jointly as agents of the Company.

Art. 15. Composition of the board of managers. The board of managers must choose from among its members a chairman of the board of managers. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a member of the board of managers.

Art. 16. Election and Removal of managers and Term of the office.

16.1 Managers shall be elected by the general meeting of shareholders, which shall determine their class, their remuneration and term of their office.

16.2 Any manager may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders. A manager, who is also shareholder of the Company, shall not be excluded from voting on his/her/its own revocation.

16.3 Any manager shall hold office until its/his/her successor is elected. Any manager may also be re-elected for successive terms.

Art. 17. Convening meetings of the board of managers.

17.1 The board of managers shall meet upon call by its chairman or by any two (2) of its members at the place indicated in the notice of the meeting as described in the next paragraph.

17.2 Written notice of any meeting of the board of managers must be given to the managers twenty-four (24) hours at least in advance of the date scheduled for the meeting by mail, facsimile, electronic mail or any other means of communication, except in case of emergency, in which case the nature and the reasons of such emergency must be indicated in the notice. Such convening notice is not necessary in case of assent of each manager in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of such signed document being sufficient proof thereof. Also, a convening notice is not required for a board meeting to be held at a time and location determined in a prior resolution adopted by the board of managers. No convening notice shall furthermore be required in case all members of the board of managers are present or represented at a meeting of the board of managers or in the case of resolutions in writing pursuant to these articles of association.

Art. 18. Conduct of meetings of the board of managers.

18.1 The chairman of the board of managers shall preside at all meeting of the board of managers. In his/her/its absence, the board of managers may appoint another manager as chairman pro tempore.

18.2 Quorum

The board of managers can deliberate or act validly only if at least half of its members, consisting of at least one (1) Class A manager and one (1) Class B manager are present or represented at a meeting of the board of managers.

18.3 Vote

Resolutions are adopted with the approval of a majority of votes of the members present or represented at a meeting of the board of managers, including the vote of at least one (1) Class A manager and one (1) Class B manager. The chairman shall not have a casting vote.

18.4 Any manager may act at any meeting of the board of managers by appointing any other manager as his/her/its proxy in writing by mail, facsimile, electronic mail or by any other means of communication, a copy of the appointment being sufficient proof thereof. Any manager may represent one or several of his/her/its colleagues.

18.5 Any manager who participates in a meeting of the board of managers by conference-call, video-conference or by any other means of communication which allow such manager's identification and which allow that all the persons taking part in the meeting hear one another on a continuous basis and may effectively participate in the meeting, is deemed to be present for the computation of quorum and majority. A meeting of the board of managers held through such means of communication is deemed to be held at the Company's registered office.

18.6 The board of managers may unanimously pass resolutions in writing which shall have the same effect as resolutions passed at a meeting of the board of managers duly convened and held. Such resolutions in writing are passed when dated and signed by all managers on a single document or on multiple counterparts, a copy of a signature sent by mail, facsimile, e-mail or any other means of communication being sufficient proof thereof. The single document showing all the signatures or the entirety of signed counterparts, as the case may be, will form the instrument giving evidence of the passing of the resolutions, and the date of such resolutions shall be the date of the last signature.

18.7 Any manager who has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction submitted to the approval of the board of managers which conflicts with the Company's interest, must inform the board of managers of such conflict of interest and must have his/her/its declaration recorded in the minutes of the board meeting. The relevant manager may not take part in the discussions on and may not vote on the relevant transaction. Where the Company has a sole manager and the sole manager has, directly or indirectly, a proprietary interest in a transaction entered into between the sole manager and the Company, which conflicts with the Company's interest, such conflicting interest must be disclosed in the minutes recording the relevant transaction. This article 18.7 shall not be applicable to current operations entered into under normal conditions.

Art. 19. Minutes of meetings of the board of managers.

19.1 The secretary, or if no secretary has been appointed, the chairman, shall draw minutes of any meeting of the board of managers, which shall be signed by the chairman and by the secretary, as the case may be.

19.2 The sole manager, as the case may be, shall also draw and sign minutes of his/her/its resolutions.

19.3 Any copy and excerpt of any such original minutes to be produced in judicial proceedings or to be delivered to any third party shall be signed by the chairman of the board of managers, by any two of its members or by the sole manager, as the case may be.

Art. 20. Dealings with third parties. The Company will be bound towards third parties in all circumstances by the joint signatures of one (1) Class A manager and one (1) Class B manager or, as the case may be, by the signature of the sole manager, or by the sole signature or the joint signatures of any person(s) to whom such signatory power has been delegated by the board of managers or by the sole manager. The Company will be bound towards third parties by the signature of any agent(s) to whom the power in relation to the Company's daily management has been delegated acting alone or jointly, subject to the rules and the limits of such delegation.

E. Supervision**Art. 21. Statutory auditor(s) - Independent auditor(s).**

21.1 In case the Company has more than twenty-five (25) shareholders, its operations shall be supervised by one or several statutory auditors, who may be shareholders or not.

21.2 The general meeting of shareholders shall determine the number of statutory auditors, shall appoint them and shall fix their remuneration and term of the office. A former or current statutory auditor may be reappointed by the general meeting of shareholders.

21.3 Any statutory auditor may be removed at any time, without notice and without cause by the general meeting of shareholders.

21.4 The statutory auditors have an unlimited right of permanent supervision and control of all operations of the Company.

21.5 The statutory auditors may be assisted by an expert in order to verify the Company's books and accounts. Such expert must be approved by the Company.

21.6 In case of plurality of statutory auditors, they will form a board of statutory auditors, which must choose from among its members a chairman. It may also choose a secretary, who needs neither be a shareholder, nor a statutory auditor. Regarding the convening and conduct of meetings of the board of statutory auditors the rules provided in these articles of association relating to the convening and conduct of meetings of the board of managers shall apply.

21.7 If the Company exceeds two (2) of the three (3) criteria provided for in the first paragraph of article 35 of the law of 19 December 2002 regarding the Trade and Companies Register and the accounting and annual accounts of undertakings for the period of time as provided in article 36 of the same law, the statutory auditors will be replaced by one or several independent auditors, chosen among the members of the Institut des réviseurs d'entreprises, to be appointed by the general meeting of shareholders, which determines the duration of his/her/their office.

F. Financial year - Profits - Interim dividends

Art. 22. Financial year. The Company's financial year shall begin on first January of each year and shall terminate on thirty-first December of the same year.

Art. 23. Profits.

23.1 From the Company's annual net profits five per cent (5%) at least shall be allocated to the Company's legal reserve. This allocation shall cease to be mandatory as soon and as long as the aggregate amount of the Company's reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

23.2 Sums contributed to the Company by a shareholder may also be allocated to the legal reserve, if the contributing shareholder agrees with such allocation.

23.3 In case of a share capital reduction, the Company's legal reserve may be reduced in proportion so that it does not exceed ten per cent (10%) of the share capital.

23.4 Under the terms and conditions provided by law and upon recommendation of the board of managers, the general meeting of shareholders will determine how the remainder of the Company's annual net profits will be used in accordance with the law and these articles of association.

Art. 24. Interim dividends - Share premium.

24.1 The board of managers or the general meeting of shareholders may proceed to the payment of interim dividends, under the reservation that (i) interim accounts have been drawn-up showing that sufficient funds are available, (ii) the amount to be distributed does not exceed total profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, plus any profits carried forward and sums drawn from reserves available for this purpose, less losses carried forward and any sums to be placed to reserve pursuant to the requirements of the law or of these

articles of association and (iii) the Company's auditor, if any, has stated in his/her report to the board of managers that the first two conditions have been satisfied.

24.2 The share premium, if any, may be freely distributed to the shareholder(s) by a resolution of the shareholder(s) or of the manager(s), subject to any legal provisions regarding the inalienability of the share capital and of the legal reserve.

G. Liquidation

Art. 25. Liquidation. In the event of the Company's dissolution, the liquidation shall be carried out by one or several liquidators, individuals or legal entities, appointed by the general meeting of shareholders resolving on the Company's dissolution which shall determine the liquidators'/liquidator's powers and remuneration.

H. Governing law

Art. 26. Governing law. These articles of association shall be construed and interpreted under and shall be governed by Luxembourg law. All matters not governed by these articles of association shall be determined in accordance with the Law."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, this deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof, this notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing persons, the said proxy holder signed together with the notary, this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le seize juillet.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire résidant à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Ont comparu:

1) Moorfield Real Estate Fund II A LP, une société constituée et existante sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J8PE, immatriculée auprès du Company House sous le numéro LP 012496, ici représentée par son associé commanditaire, Moorfield Real Estate Fund II GP Limited,

dûment représentée par Monsieur Jean-Cédric Charles, licencié en droit, ayant son adresse professionnelle à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2010 à Londres; et

2) Moorfield Real Estate Fund II B LP, une société constituée et existante sous les lois du Royaume-Uni, ayant son siège social à Nightingale House, 65 Curzon Street, London W1J8PE, immatriculée auprès du Company House sous le numéro LP 012497, ici représentée par son associé commanditaire, Moorfield Real Estate Fund II GP Limited,

dûment représentée par Monsieur Jean-Cédric Charles, susnommé, en vertu d'une procuration donnée le 15 juillet 2010 à Londres.

Les procurations, signées ne varietur par le mandataire des comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les comparantes sont les associés de MREF II MH S.à r.l., une société à responsabilité limitée, régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, dont le siège social se situe au 412F route d'Esch, L-1030 Luxembourg, Grand Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 153855, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 18 juin 2010, non encore publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (la "Société").

Les deux comparantes, représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont considéré l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Augmentation du capital social de la Société d'un montant total de trois cent six mille deux cent cinquante Livres Sterling (GBP 306.250) à l'effet de porter ce dernier de son montant actuel de douze mille cinq cent Livres Sterling (GBP 12.500), à un nouveau montant de trois cent dix-huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 318.750), au travers de l'émission de trente million six cent vingt-cinq mille (30.625.000) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01);

2. Modification subséquente de l'article 5.1 des statuts de la Société;

3. Création de dix (10) nouvelles catégories de parts sociales représentatives du capital social de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), et conversion des trente et un million huit cent soixante-quinze mille (31.875.000) parts sociales ordinaires de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), représentant l'intégralité de son capital social, en (i) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) parts sociales de catégorie A, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), (ii) cinq million cinq cent soixante deux mille sept cents (5.562.700) parts sociales de catégorie B1, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), (iii) six million huit cent trente mille sept cents (6.830.700) parts sociales de catégorie B2, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01), (iv) quatre million deux cent quatre vingt-sept mille six cents (4.287.600) parts sociales de catégorie B3, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), (v) six million cent dix-

huit mille sept cents (6.118.700) parts sociales de catégorie B4, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), (vi) trois million cent soixante-quinze mille quatre cents (3.175.400) parts sociales de catégorie B5, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), (vii) cinq cent mille (500.000) parts sociales de catégorie B6, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), (viii) cent cinq mille neuf cents (105.900) parts sociales de catégorie B7, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), (ix) cent (100) parts sociales de catégorie B8, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) et (x) trois million cinq cent quarante trois mille neuf cents (3.543.900) parts sociales de catégorie B9, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01); et

4. Refonte complète des statuts de la Société.

Après avoir considéré les différents éléments portés à l'ordre du jour, les associés, représentant l'intégralité du capital social de la Société, ont requis du notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution:

Les associés décident d'augmenter le capital social de la Société d'un montant total de trois cent six mille deux cent cinquante Livres Sterling (GBP 306.250) à l'effet de porter ce dernier de son montant actuel de douze mille cinq cents Livres Sterling (GBP 12.500), à un nouveau montant de trois cent dix-huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 318.750), au travers de l'émission de trente millions six cent vingt-cinq mille (30.625.000) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01);

Intervention – Souscription – Paiement

Moorfield Real Estate Fund II A LP, susmentionnée, a souscrit à seize millions sept cent trente neuf mille six cent vingt cinq (16.739.625) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01), représentant un montant total de cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingtquinze Livres Sterling et vingt cinq pennies (GBP 167.395,25);

Description du premier apport

Le premier en apport en nature consiste en deux créances que possède Moorfield Real Estate Fund II A LP à l'encontre la Société d'un montant de (i) dix-neuf mille cent trente et un (GBP 19.131) et (ii) cent quarante-huit mille deux cent soixante-cinq Livres Sterling et vingt-cinq pennies (GBP 148.265,25) respectivement.

La valeur de cet apport en nature est évaluée à cent soixante-sept mille trois cent quatre-vingt-quinze Livres Sterling et vingt cinq pennies (167.395,25), tel que prouvé par un certificat de valeur émis par deux gérants de la Société le 15 juillet 2010.

Moorfield Real Estate Fund II B LP, susmentionnée, a souscrit à treize million huit cent quatre-vingt-cinq mille trois cent soixante-quinze (13.885.375) nouvelles parts sociales de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), représentant un montant total de cent trente huit mille huit cent quatre vingt-cinq Livres Sterling et soixante quinze pennies (GBP 138.885,75);

Description du deuxième apport

Le deuxième apport en nature consiste en deux créances que possède Moorfield Real Estate Fund II B LP à l'encontre la Société d'un montant de (i) quinze mille huit cent soixante-neuf Livres Sterling (GBP 15.869) et (ii) cent vingt deux mille neuf cent quatre vingt-quatre mille Livres Sterling et soixante-quinze pennies (GBP 122.984,75) respectivement.

La valeur de cet apport en nature est évaluée à cent trente-huit mille huit cent quatre-vingt-cinq Livres Sterling et soixante-quinze pennies (GBP 138.885,75), tel que prouvé par un certificat de valeur émis par deux gérants de la Société le 15 juillet 2010.

Deuxième résolution:

A la suite de la résolution précédente, les associés décident de modifier l'article 5.1 des statuts de la Société qui aura désormais la teneur suivante:

“ **5.1.** La Société a un capital social de trois cent dix-huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 318.750) représenté par trente et un millions huit cent soixante-quinze mille (31.875.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.“

Troisième résolution:

Les associés décident (i) de créer dix (10) nouvelles catégories de parts sociales, s'agissant des:

- Parts Sociales de Catégorie A, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);
- Parts Sociales de Catégorie B1, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);
- Parts Sociales de Catégorie B2, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);
- Parts Sociales de Catégorie B3, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);
- Parts Sociales de Catégorie B4, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);
- Parts Sociales de Catégorie B5, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);

- Parts Sociales de Catégorie B6, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);
- Parts Sociales de Catégorie B7, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);
- Parts Sociales de Catégorie B8, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01); et
- Parts Sociales de Catégorie B9, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);

et (ii) de convertir, sans affecter le capital social de la Société, les trente et un millions huit cent soixante-quinze mille (31.875.000) parts sociales ordinaires représentant l'intégralité du capital social de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), en

(i) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) parts sociales de catégorie A, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(ii) cinq million cinq cent soixante-deux mille sept cents (5.562.700) parts sociales de catégorie B1, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(iii) six million huit cent trente mille sept cents (6.830.700) parts sociales de catégorie B2, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(iv) quatre million deux cent quatrevingt-sept mille six cents (4.287.600) parts sociales de catégorie B3, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(v) six million cent dix-huit mille sept cents (6.118.700) parts sociales de catégorie B4, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(vi) trois million cent soixante-quinze mille quatre cents (3.175.400) parts sociales de catégorie B5, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(vii) cinq cent mille (500.000) parts sociales de catégorie B6, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(viii) cent cinq mille neuf cents (105.900) parts sociales de catégorie B7, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

(ix) cent (100) parts sociales de catégorie B8, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) et

(x) trois millions cinq cent quarante-trois mille neuf cents (3.543.900) parts sociales de catégorie B9, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01);

En conséquence de ce qui précède, le capital social de la Société est à présent composé et détenu comme suit:

- (i) neuf cent cinquante-six mille cinq cent cinquante (956.550) Parts Sociales de Catégorie A, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (ii) trois million quarante mille cinq cent soixante-douze (3.040.772) Parts Sociales de Catégorie B1, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (iii) trois million sept cent trente-trois mille six cent soixante et un (3.733.661) Parts Sociales de Catégorie B2, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (iv) deux million trois cent quarante-trois mille six cent deux (2.343.602)

Parts Sociales de Catégorie B3, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (v) trois million trois cent quarante quatre mille quatre cent quatre-vingt un (3.344.481) Parts Sociales de Catégorie B4, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (vi) un million sept cent trente-cinq mille six cent soixante-quatorze (1.735.174) Parts Sociales de Catégorie B5, d'une valeur nominale d'un penny GBP 0,01),

- (vii) deux cent soixante-treize mille trois cents (273.300) Parts Sociales de Catégorie B6, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (viii) cinquante sept mille huit cent quatre-vingt-cinq (57.885) Parts Sociales de Catégorie B7, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (ix) cinquante-cinq (55) Parts Sociale de Catégorie B8, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), et

- (x) un million neuf cent trente sept mille quatre-vingt-seize (1.937.096) Parts Sociales de Catégorie B9, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

représentant un montant total de dix-sept million quatre cent vingt-deux mille huit cent soixante-quinze Livres Sterling (GBP 17.422.875), sont à présent détenues par Moorfield Real Estate Fund II A LP; et

- (i) sept cent quatre-vingt-treize mille quatre cent cinquante (793.450) Parts Sociales de Catégorie A, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (ii) deux million cinq cent vingt-deux mille cent vingt-huit (2.522.128) Parts Sociales de Catégorie B1, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (iii) trois millions quatre-vingt-dix-sept mille trente-neuf (3.097.039) Parts Sociales de Catégorie B2, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (iv) un million neuf cent quarante-trois mille neuf cent quatre-vingt dix-huit (1.943.998) Parts Sociales de Catégorie B3, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (v) deux millions sept cent soixante-quatorze mille deux cent dix-neuf (2.774.219) Parts Sociales de Catégorie B4, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),

- (vi) un million quatre cent trente-neuf mille sept cent vingt-six (1.439.726) Parts Sociales de Catégorie B5, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),
 - (vii) deux cent vingt-six mille sept cents (226.700) Parts Sociales de Catégorie B6, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),
 - (viii) quarante huit mille et quinze (48.015) Parts Sociales de Catégorie B8, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),
 - (ix) quarante-cinq (45) Parts Sociale de Catégorie B8, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01), et
 - (x) un million six cent six mille huit cent quatre (1.606.804) Parts Sociales de Catégorie B9, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01),
- représentant un montant total de quatorze million quatre cent cinquante-deux mille cent vingt-cinq Livres Sterling (GBP 14.452.125), sont à présent détenues par Moorfield Real Estate Fund II B LP.

Troisième résolution:

Suite à l'adoption des résolutions ci-dessus, les associés décident que les statuts de la société auront désormais la teneur qui suit:

"A. Nom - Durée - Objet - Siège social

Art. 1^{er}. Nom. Il existe entre les propriétaires actuels des parts sociales et/ou toute personne qui sera un associé dans le futur, une société dans la forme d'une société à responsabilité limitée sous la dénomination «MREF II MH S.à r.l.» (la «Société»).

Art. 2. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée. Elle pourra être dissoute à tout moment et sans cause par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 3. Objet.

3.1 La Société a pour objet la création, la détention, le développement et la réalisation d'un portfolio se composant de participations et de droits de toute nature, et de toute autre forme d'investissement dans des entités du Grand-Duché de Luxembourg et dans des entités étrangères, que ces entités soient déjà existantes ou encore à créer, notamment par souscription, acquisition par achat, vente ou échange de titres ou de droits de quelque nature que ce soit, tels que des titres participatifs, des titres représentatifs d'une dette, des brevets et des licences, ainsi que la gestion et le contrôle de ce portfolio.

3.2 La Société pourra également:

- accorder toute forme de garantie pour l'exécution de toute obligation de la Société ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou de tout directeur ou autre titulaire ou agent de la Société, ou de toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société; et

- accorder des prêts à toute entité dans laquelle la Société détient un intérêt direct ou indirect ou un droit de toute nature, ou dans laquelle la Société a investi de toute autre manière, ou qui fait partie du même groupe d'entités que la Société, ou assister une telle entité de toute autre manière.

3.3 La société peut réaliser toutes les transactions qui serviront directement ou indirectement son objet. Dans le cadre de son objet la Société peut notamment:

- rassembler des fonds, notamment en faisant des emprunts auprès de qui que ce soit ou en émettant tous titres participatifs ou tous titres représentatifs d'une dette, incluant des obligations, en acceptant toute autre forme d'investissement ou en accordant tous droits de toute nature;
- participer à la constitution, au développement et/ou au contrôle de toute entité dans le Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger; et
- agir comme associé/associé responsable indéfiniment ou de façon limitée pour les dettes et engagements de toute société du Grand-Duché de Luxembourg ou à l'étranger.

Art. 4. Siège social.

4.1 Le siège social de la Société est établi en la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

4.2 Le siège social pourra être transféré à l'intérieur de la même commune par décision du conseil de gérance.

4.3 Il pourra être transféré dans toute autre commune du Grand-Duché de Luxembourg par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

4.4 Il peut être créé, par une décision du conseil de gérance, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

B. Capital social - Parts sociales - Registre des associés - Propriété et Transfert des parts sociales

Art. 5. Capital social.

5.1 La Société a un capital social de trois cent dix-huit mille sept cent cinquante Livres Sterling (GBP 318.750) représenté par trente et un million huit cent soixante-quinze mille (31.875.000) parts sociales ayant une valeur nominale d'un penny (GBP 0,01) chacune.

5.2 Aux conditions et termes prévus par la loi, le capital social de la Société pourra être augmenté ou réduit par une décision de l'assemblée générale des associés, prise aux conditions requises pour une modification des présents statuts.

Art. 6. Parts sociales.

6.1 Le capital social de la Société est divisé en parts sociales ayant chacune la même valeur nominale.

6.2 La Société peut avoir un ou plusieurs associés, étant précisé que le nombre des associés est limité à quarante (40), sauf disposition contraire de la loi.

6.3 Les trente et un million huit cent soixante-quinze mille (31.875.000) parts sociales ordinaires représentant l'intégralité du capital social de la Société, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01), sont réparties en dix (10) catégories de parts sociales, comme suit:

(i) un million sept cent cinquante mille (1.750.000) parts sociales de catégorie A, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie A"),

(ii) cinq million cinq cent soixante-deux mille sept cents (5.562.700) parts sociales de catégorie B1, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B1"),

(iii) six million huit cent trente mille sept cents (6.830.700) parts sociales de catégorie B2, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B2"),

(iv) quatre million deux cent quatre-vingt-sept mille six cents (4.287.600) parts sociales de catégorie B3, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B3"),

(v) six million cent dix-huit mille sept cents (6.118.700) parts sociales de catégorie B4, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B4"),

(vi) trois million cent soixante-quinze mille quatre cents (3.175.400) parts sociales de catégorie B5, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B5"),

(vii) cinq cent mille (500.000) parts sociales de catégorie B6, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B6"),

(viii) cent cinq mille neuf cents (105.900) parts sociales de catégorie B7, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B7"),

(ix) cent (100) parts sociales de catégorie B8, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B8"), et

(x) trois millions cinq cent quarante trois mille neuf cents (3.543.900) parts sociales de catégorie B9, d'une valeur nominale d'un penny (GBP 0.01) (les "Parts Sociales de Catégorie B9");

(les "Catégories de Parts Sociales" et chacune individuellement une "Catégorie de Parts Sociales").

6.3.1 Parts Sociales de Catégorie A

Les Parts Sociales de Catégorie A ne sont liées à aucune part sociale détenue par la Société dans Hines-Moorfield UK Venture I S. à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant son siège social au 205 route d'Arlon, L-1150 Bruxelles, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous la Section B, numéro 153915 (la "Joint-Venture").

6.3.2 Parts Sociales de Catégorie B1

Les Parts Sociales de Catégorie B1 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B1 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B1 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B1.

6.3.3 Parts Sociales de Catégorie B2

Les Parts Sociales de Catégorie B2 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B2 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B2 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B2.

6.3.4 Parts Sociales de Catégorie B3

Les Parts Sociales de Catégorie B3 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B3 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B3 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B3.

6.3.5 Parts Sociales de Catégorie B4

Les Parts Sociales de Catégorie B4 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B4 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B4 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B4.

6.3.6 Parts Sociales de Catégorie B5

Les Parts Sociales de Catégorie B5 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B5 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B5 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B5.

6.3.7 Parts Sociales de Catégorie B6

Les Parts Sociales de Catégorie B6 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B6 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B6 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B6.

6.3.8 Parts Sociales de Catégorie B7

Les Parts Sociales de Catégorie B7 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B7 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B7 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B7.

6.3.9 Parts Sociales de Catégorie B8

Les Parts Sociales de Catégorie B8 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B8 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B8 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B8.

6.3.10 Parts Sociales de Catégorie B9

Les Parts Sociales de Catégorie B9 confèrent un droit exclusif sur les revenus, profits ou autres sommes reçues ou à recevoir en relation avec les parts sociales de Catégorie B9 détenue par la Société dans la Joint-Venture (en ce inclus tous gains de capitaux, boni de liquidation ou distribution de dividendes), déduction faite de l'ensemble des dépenses, pertes, taxes, ainsi que tout transfert de fonds incombant à la Société. .

L'ensemble de ces distributions devra être affecté à une réserve des Parts Sociales de Catégorie B9 jusqu'à leur distribution effective au bénéfice des porteurs de Parts Sociales de Catégorie B9.

6.4 Le décès, l'incapacité, la dissolution, la faillite ou tout autre événement similaire concernant tout associé ou l'associé unique, le cas échéant, n'entraînera pas la dissolution de la Société.

6.5 La Société pourra racheter ou retirer ses propres parts sociales, sous réserve d'une annulation immédiate des parts sociales rachetées ou retirées et d'une réduction du capital social correspondante.

6.6 Les parts sociales de la Société sont émises sous forme nominative.

Art. 7. Registre des associés.

7.1 Un registre des associés sera tenu au siège social de la Société et pourra y être consulté par tout associé de la Société. Ce registre contiendra en particulier le nom de chaque associé, son domicile ou son siège social ou son siège principal, le nombre de parts sociales détenues par tel associé, la Catégorie de Parts Sociales à laquelle ces parts sociales

appartiennent, tout transfert de parts sociales, la date de la notification ou de l'acceptation par la Société de ce transfert conformément aux présents statuts ainsi que toutes garanties accordées sur des parts sociales.

7.2 Chaque associé notifiera son adresse à la Société par lettre recommandée, ainsi que tout changement d'adresse ultérieur. La Société peut considérer comme exacte la dernière adresse de l'associé qu'elle a reçue.

Art. 8. Propriété et Transfert de parts sociales.

8.1 La preuve du titre de propriété concernant des parts sociales peut être apportée par l'enregistrement d'un associé dans le registre des associés. Des certificats de ces enregistrements pourront être émis et signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, selon le cas, sur requête et aux frais de l'associé en question.

8.2 La Société ne reconnaît qu'un seul propriétaire par part sociale. Si une part sociale est détenue par plus d'une personne, ces personnes doivent désigner un mandataire unique qui sera considéré comme le seul propriétaire de la part sociale à l'égard de la Société. Celle-ci a le droit de suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle part sociale jusqu'à ce qu'une personne soit désignée comme étant propriétaire unique.

8.3 Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Les parts sociales ne peuvent être cédées entre vifs à des non-associés qu'avec l'agrément donné par les associés, y compris le cédant, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social. Sauf stipulation contraire par la loi, en cas de décès d'un associé, les parts sociales de ce dernier ne peuvent être transmises à des non-associés que moyennant l'agrément, donné par les associés, représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) des droits de vote des associés survivants.

8.4 Toute cession de part social doit être documentée par un contrat de cession écrite sous seing privé ou sous forme authentique, le cas échéant, et ce transfert sera opposable à la Société et aux tiers sur notification de la cession à la Société ou par l'acceptation de la cession par la Société, suite auxquelles tout gérant peut enregistrer la cession.

8.5 La Société, par l'intermédiaire de n'importe lequel de ses gérants, peut aussi accepter et entrer dans le registre des associés toute cession à laquelle toute correspondance ou tout autre document fait référence et établit les consentements du cédant et du cessionnaire.

C. Assemblée générale des associés

Art. 9. Pouvoirs de l'assemblée générale des associés.

9.1 Les associés de la Société exercent leurs droits collectifs dans l'assemblée générale des associés, qui constitue un des organes de la Société.

9.2 Les détenteurs de parts sociales émises dans une Catégorie de Parts Sociales exercent leurs droits respectifs lors d'une assemblée spéciale des associés conformément à l'article 68 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés

9.3 Si la Société ne possède qu'un seul associé, cet associé exercera les pouvoirs de l'assemblée générale des associés. Dans ce cas et lorsque le terme "associé unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence à "l'assemblée générale des associés" utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence à l'associé unique".

9.4 L'assemblée générale des associés est investie des pouvoirs qui lui sont expressément réservés par la loi et par les présents statuts.

9.5 En cas de pluralité d'associés et si le nombre d'associés n'excède pas vingt-cinq (25), les associés peuvent, au lieu de tenir une assemblée générale d'associés, voter par résolution écrite, aux termes et conditions prévus par la loi. Le cas échéant, les dispositions des présents statuts concernant les assemblées générales des associés s'appliqueront au vote par résolution écrite.

Art. 10. Convocation de l'assemblée générale des associés.

10.1 L'assemblée générale des associés de la Société peut à tout moment être convoquée par le conseil de gérance, par le(s) commissaire(s) aux comptes, le cas échéant, ou par les associés représentant au moins cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société, pour être tenue au lieu et date précisés dans l'avis de convocation.

10.2 Si la Société compte plus de vingt cinq (25) associés, une assemblée générale annuelle des associés doit être tenue dans la commune où le siège social de la Société est situé ou dans un autre lieu tel que spécifié dans l'avis de convocation à cette assemblée. L'assemblée générale annuelle des associés doit être convoquée dans un délai de six (6) mois à compter de la clôture des comptes de la Société.

10.3 L'avis de convocation à toute assemblée générale des associés doit contenir l'ordre du jour, le lieu, la date et l'heure de l'assemblée, et cet avis doit être envoyé à chaque associé par lettre recommandée au moins huit (8) jours avant la date prévue de l'assemblée.

10.4 Si tous les associés sont présents ou représentés à une assemblée générale des associés et s'ils déclarent avoir été dûment informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'assemblée générale des associés peut être tenue sans convocation préalable.

Art. 11. Conduite de l'assemblée générale des associés - Vote par résolution écrite.

11.1 Un bureau de l'assemblée doit être constitué à toute assemblée générale des associés, composé d'un président, d'un secrétaire et d'un scrutateur, chacun étant désigné par l'assemblée générale des associés, sans qu'il soit nécessaire qu'ils soient associés ou membres du conseil de gérance. Le bureau de l'assemblée s'assure spécialement que l'assemblée

soit tenue conformément aux règles applicables et, en particulier, en accord avec celles relatives à la convocation, aux exigences de majorité, au décompte des votes et à la représentation des associés.

11.2 Une liste de présence doit être tenue à toute assemblée générale des associés.

11.3 Quorum et vote

11.3.1 Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

11.3.2 Sauf exigence contraire dans la loi ou dans les présents statuts, les résolutions des associés sont valablement prises si elles ont été adoptées par les associés représentant au premier vote plus de cinquante pour cent (50%) du capital social de la Société. Si cette majorité n'a pas été obtenue au premier vote, les associés seront convoqués ou consultés une deuxième fois. Au deuxième vote, les résolutions seront valablement adoptées avec une majorité de voix valablement exprimées, quelle que soit la portion du capital présent ou représenté.

11.4 Un associé peut agir à toute assemblée générale des associés en désignant une autre personne, associé ou non, comme son mandataire, par procuration écrite et signée, transmise par courrier, télécopie, courrier électronique ou par tout autre moyen de communication, une copie de cette procuration étant suffisante pour la prouver. Une personne peut représenter plusieurs ou même tous les associés.

11.5 Tout associé qui prend part à une assemblée générale des associés par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à l'assemblée s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à l'assemblée, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité.

11.6 Le conseil de gérance peut déterminer toutes les autres conditions à remplir par les associés pour pouvoir prendre part à toute assemblée générale des associés.

Art. 12. Modification des statuts.

12.1 Sous réserve des termes et conditions prévus par la loi, les présents statuts peuvent être modifiés par une décision de l'assemblée générale des associés, adoptée par (i) la majorité des associés (ii) représentant au moins soixante-quinze pour cent (75%) du capital social de la Société.

12.2 Dès lors qu'une modification des statuts de la Société est de nature à changer les droits respectifs d'une Catégorie de Parts Sociales, une telle modification, afin d'être autorisée, doit être approuvée par une décision de l'assemblée générale des associés et par une assemblée spéciale des associés en présence des détenteurs des parts sociales de la Catégorie de Parts Sociales en question.

Art. 13. Procès-verbaux des assemblées générales des associés.

13.1 Le bureau de toute assemblée générale des associés rédige le procès-verbal de l'assemblée, qui doit être signé par les membres du bureau de l'assemblée ainsi que par tout associé qui en fait la demande.

13.2 De même, l'associé unique, le cas échéant, rédige et signe un procès-verbal de ses décisions.

13.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers, doivent être certifiés conformes à l'original par le notaire ayant la garde de l'acte authentique, dans le cas où l'assemblée a été inscrite dans un acte notarié, ou signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, le cas échéant.

D. Gestion

Art. 14. Pouvoirs du conseil de gérance.

14.1 La Société sera gérée par un ou plusieurs gérants qui ne doivent pas nécessairement être des associés. En cas de pluralité de gérants, les gérants constituent un conseil de gérance, étant l'organe chargé de la gérance et de la représentation de la Société. La Société peut avoir différentes catégories de gérants. Dans la mesure où le terme "gérant unique" n'est pas expressément mentionné dans les présents statuts, une référence au "conseil de gérance" utilisée dans les présents statuts doit être lue comme une référence au "gérant unique".

14.2 Le conseil de gérance est investi des pouvoirs les plus larges pour prendre toute action nécessaires ou utiles à l'accomplissement de l'objet social, à l'exception des pouvoirs que la loi ou les présents statuts réservent à l'associé/aux associés.

14.3 La gestion journalière de la Société ainsi que représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion, peut être déléguée à un ou plusieurs gérants ou à toute autre personne, associé ou non, susceptibles d'agir seuls ou conjointement comme mandataires de la Société. Leur désignation, révocation et pouvoirs sont déterminés par une décision du conseil de gérance.

14.4 La Société pourra également conférer des pouvoirs spéciaux par procuration notariée ou sous seing privé à toute personne agissant seule ou conjointement avec d'autres personnes comme mandataire de la Société.

Art. 15. Composition du conseil de gérance. Le conseil de gérance doit choisir un président du conseil de gérance parmi ses membres. Il peut aussi choisir un secrétaire, qui peut n'être ni associé ni membre du conseil de gérance.

Art. 16. Election et Révocation des gérants et Terme du mandat.

16.1 Les gérants seront élus par l'assemblée générale des associés, qui déterminera leur catégorie, leurs émoluments et la durée de leur mandat.

16.2 Tout gérant peut être révoqué à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des associés. Un gérant, étant également associé de la Société, ne sera pas exclu du vote sur sa propre révocation.

16.3 Tout gérant exercera son mandat jusqu'à ce que son successeur ait été élu. Tout gérant sortant peut également être réélu pour des périodes successives.

Art. 17. Convocation des réunions du conseil de gérance.

17.1 Le conseil de gérance se réunit sur convocation du président ou de deux (2) de ses membres au lieu indiqué dans l'avis de convocation tel que décrit au prochain alinéa.

17.2 Un avis de convocation écrit à toute réunion du conseil de gérance doit être donné à tous les gérants par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, au moins vingt-quatre (24) heures avant la date prévue pour la réunion, sauf s'il y a urgence, auquel cas l'avis de convocation devra mentionner la nature et les raisons de cette urgence. Il peut être passé outre à la nécessité de pareille convocation en cas d'assentiment écrit de chaque gérant par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication, une copie d'un tel document écrit étant suffisante pour le prouver. Un avis de convocation n'est pas non plus requis pour des réunions du conseil de gérance se tenant à des heures et à des endroits déterminés dans une résolution préalablement adoptée par le conseil de gérance. De même, un tel avis n'est pas requis dans le cas où tous les membres du conseil de gérance sont présents ou représentés à une réunion du conseil de gérance, ou dans le cas de décisions écrites conformément aux présents statuts.

Art. 18. Conduite des réunions du conseil de gérance.

18.1 Le président du conseil de gérance préside à toute réunion du conseil de gérance. En son absence, le conseil de gérance peut provisoirement élire un autre gérant comme président temporaire.

18.2 Quorum

Le conseil de gérance ne peut délibérer et agir valablement que si au moins la moitié de ses membres, y inclus au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B, est présente ou représentée à une réunion du conseil de gérance.

18.3 Vote

Les décisions sont prises à la majorité des votes des gérants, comprenant au moins un (1) gérant de catégorie A et un (1) gérant de catégorie B, présents ou représentés à chaque réunion du conseil de gérance. Le président de la réunion n'a pas de voix prépondérante.

18.4 Tout gérant peut se faire représenter à toute réunion du conseil de gérance en désignant sous forme écrite par courrier, télécopie, courrier électronique ou tout autre moyen de communication tout autre gérant comme son mandataire, une copie étant suffisante pour le prouver. Un gérant peut représenter un ou plusieurs de ses collègues.

18.5 Tout gérant qui prend part à une réunion du conseil de gérance par conférence téléphonique, vidéoconférence ou par tout autre moyen de communication permettant son identification et que toutes les personnes participant à la réunion s'entendent mutuellement sans discontinuité et puissent participer pleinement à cette réunion, est censé être présent pour le calcul du quorum et de la majorité. Une réunion qui s'est tenue par les moyens de communication susvisés sera censée s'être tenue au siège social de la Société.

18.6 Le conseil de gérance peut à l'unanimité prendre des résolutions écrites ayant le même effet que des résolutions adoptées lors d'une réunion du conseil de gérance dûment convoqué et s'étant régulièrement tenu. Ces résolutions écrites sont adoptées une fois datées et signées par tous les gérants sur un document unique ou sur des documents séparés, une copie d'une signature originale envoyée par courrier, télécopie, courrier électronique ou toute autre moyen de communication étant considérée comme une preuve suffisante. Le document unique avec toutes les signatures ou, le cas échéant, les actes séparés signés par chaque gérant, le cas échéant, constitueront l'acte prouvant l'adoption des résolutions, et la date de ces résolutions sera la date de la dernière signature.

18.7 Tout gérant qui a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial dans une transaction soumise à l'approbation du conseil de gérance qui est en conflit avec l'intérêt de la Société doit informer le conseil de gérance de ce conflit d'intérêts et doit voir sa déclaration enregistrée dans le procès-verbal de la réunion du conseil de gérance. Ce gérant ne peut ni participer aux discussions concernant la transaction en cause, ni au vote s'y rapportant. Lorsque la Société a un gérant unique et que, dans une transaction conclue entre la Société et le gérant unique, celui-ci a, directement ou indirectement, un intérêt patrimonial qui est en conflit avec l'intérêt de la Société, ce conflit d'intérêt doit être divulgué dans le procès-verbal enregistrant la transaction en cause. Le présent article 18.7 ne s'applique pas aux opérations courantes et conclues dans des conditions normales.

Art. 19. Procès-verbaux des réunions du conseil de gérance.

19.1 Le secrétaire ou, s'il n'a pas été désigné de secrétaire, le président rédige le procès-verbal de toute réunion du conseil de gérance, qui est signé par le président et par le secrétaire, le cas échéant.

19.2 Le gérant unique, le cas échéant, rédige et signe également un procès-verbal de ses résolutions.

19.3 Toute copie et extrait de procès-verbaux destinés à servir dans une procédure judiciaire ou à être délivrés à un tiers seront signés par le président du conseil de gérance, par deux gérants ou par le gérant unique, le cas échéant.

Art. 20. Rapports avec les tiers. Vis-à-vis des tiers, la Société sera valablement engagée en toute circonstance par la signature conjointe d'un (1) gérant de catégorie A et d'un (1) gérant de catégorie B ou le cas échéant, par la signature du gérant unique, ou par les signatures conjointes ou la seule signature de toute(s) personne(s) à laquelle/auxquelles pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil de gérance ou par le gérant unique. La Société sera valablement engagée vis-à-vis des tiers par la signature de tout/tous mandataire(s) auquel/auxquels le pouvoir quant à la gestion journalière de la Société aura été délégué, agissant seul ou conjointement, conformément aux règles et aux limites d'une telle délégation.

E. Surveillance de la société

Art. 21. Commissaire(s) aux comptes statutaire(s) - Réviseur(s) d'entreprises.

21.1 Si la Société compte plus que vingt-cinq (25) associés, les opérations de la Société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes statutaires, qui peuvent être des associés ou non.

21.2 L'assemblée générale des associés détermine le nombre de(s) commissaire(s) aux comptes statutaire(s), nomme celui-ci/ceux-ci et fixe la rémunération et la durée de son/leur mandat. Un ancien commissaire aux comptes ou un commissaire aux comptes sortant peut être réélu par l'assemblée générale des associés.

21.3 Tout commissaire aux comptes statutaire peut être démis de ses fonctions à tout moment, sans préavis et sans cause, par l'assemblée générale des associés.

21.4 Les commissaires aux comptes statutaires ont un droit illimité de surveillance et de contrôle permanents de toutes les opérations de la Société.

21.5 Les commissaires aux comptes statutaires peuvent être assistés par un expert pour vérifier les livres et les comptes de la Société. Cet expert doit être approuvé par la Société.

21.6 Dans le cas où il existe plusieurs commissaires aux comptes statutaires, ceux-ci constituent un conseil des commissaires aux comptes, qui devra choisir un président parmi ses membres. Il peut également désigner un secrétaire, qui n'a pas à être ni associé, ni commissaire aux comptes. Les règles des présents statuts concernant la convocation et la conduite des réunions du conseil de gérance s'appliquent à la convocation et à la conduite des réunions du conseil des commissaires aux comptes.

21.7 Dans l'hypothèse où la Société remplirait deux (2) des trois (3) critères stipulés dans le premier paragraphe de l'article 35 de la loi du 19 décembre 2002 sur le registre du commerce et des sociétés et sur la comptabilité et les comptes annuels des entreprises, sur une période de temps prévue à l'article 36 de cette même loi, les commissaires aux comptes statutaires sont remplacés par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, choisis parmi les membres de l'Institut des réviseurs d'entreprises, pour être nommés par l'assemblée générale des associés, qui détermine la durée de son/leur mandat.

F. Exercice social - Bénéfices - Dividendes provisoires

Art. 22. Exercice social. L'exercice social de la Société commence le premier janvier de chaque année et se termine le trente et un décembre de la même année.

Art. 23. Bénéfices.

23.1 Sur les bénéfices annuels nets de la Société, au moins cinq pour cent (5 %) seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire dès que et tant que le montant total de la réserve de la Société atteindra dix pour cent (10%) du capital social de la Société.

23.2 Les sommes allouées à la Société par un associé peuvent également être affectées à la réserve légale, si l'associé en question accepte cette affectation.

23.3 En cas de réduction de capital, la réserve légale de la Société pourra être réduite en proportion afin qu'elle n'excède pas dix pour cent (10%) du capital social.

23.4 Aux conditions et termes prévus par la loi et sur recommandation du conseil de gérance, l'assemblée générale des associés décidera de la manière dont le reste des bénéfices annuels nets de la Société sera affecté, conformément à la loi et aux présents statuts.

Art. 24. Dividendes intérimaires - Prime d'émission.

24.1 Le conseil de gérance ou l'assemblée générale des associés pourra procéder à la distribution de dividendes intérimaires, sous réserve que (i) des comptes intérimaires ont été établis, démontrant suffisamment de fonds disponibles, (ii) le montant à distribuer n'excède pas la somme totale des bénéfices faites depuis la fin du dernier exercice social pour lequel les comptes annuels ont été approuvés, plus tous les bénéfices reportés et sommes reçues de réserves disponibles à cette fin, moins des pertes reportées et toutes les sommes qui doivent être mises à la réserve conformément aux dispositions de la loi ou des statuts présents et (iii) le commissaire aux comptes de la Société, le cas échéant, a considéré dans son rapport au conseil de gérance, que les deux premières conditions ont été satisfaites.

24.2 La prime d'émission, le cas échéant, est librement distribuable aux associés par une résolution des associés/de l'associé ou des gérants/du gérant, sous réserve de toute disposition légale concernant l'inaliénabilité du capital social et de la réserve légale.

G. Liquidation

Art. 25. Liquidation. En cas de dissolution de la Société, la liquidation sera effectuée par un ou plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale des associés qui décide de la dissolution de la Société et qui fixera les pouvoirs et émoluments de chacun.

H. Loi applicable

Art. 26. Loi applicable. Les présents statuts doivent être lus et interprétés selon le droit luxembourgeois, auquel ils sont soumis. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la Loi."

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande des comparantes, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande des même comparantes et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date mentionnée à l'en-tête des présentes.

L'acte ayant été lu au représentant des comparantes, ce dernier a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J.-C. Charles et M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 20 juillet 2010. Relation: LAC/2010/32252. Reçu soixante-quinze euros Eur 75.

Le Receveur (signé): Francis SANDT.

POUR COPIE CONFORME, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 juillet 2010.

Référence de publication: 2010102739/1117.

(100115795) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

JLLP Investments, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 17, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 146.732.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Echternach, le 14 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093347/10.

(100104074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Katiar Holding, Société Anonyme.

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.

R.C.S. Luxembourg B 99.134.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093350/9.

(100103574) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Bluestone Residuals S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 105.303.

DISSOLUTION

In the year two thousand ten, on the twenty-ninth day of July .

Before the undersigned Maître Gérard LECUIT, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

The Law Debenture Intermediary Corporation plc, a company incorporated under the laws of the United Kingdom, having its registered office at 5th floor, 100 Wood Street, London EC2V 7EX, The United Kingdom, registered with the

company register in the United Kingdom under number 01525148 acting in its capacity as trustee for Bluestone Residuals SARL Charitable Trust, a Trust governed by the laws of the United Kingdom

here represented by Mrs Salihah GUETTAF, employee, residing professionally in Luxembourg,

by virtue of a proxy signed on the 22nd day of June, 2010 .

The said proxy, signed "ne varietur" by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing person, acting in the said capacity, has requested the undersigned notary to state:

- that the corporation "Bluestone Residuals S.à.r.l.", having its registered office in L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, was incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on December 17, 2004, published in the Mémorial Recueil des Sociétés et Associations, number 371 on April 23, 2005;

- that the capital of the corporation "Bluestone Residuals S.à.r.l." is fixed at nine thousand Pound Sterling (9,000.-GBP) represented by ninety (90) shares of one hundred Pound Sterling (100.-GBP) each, all subscribed and fully paidup.

- that the appearing party has become owner of all the shares;

- that the appearing party, in its capacity of sole shareholder of the Company, has resolved to proceed to the anticipatory and immediate dissolution of the Company;

- that the sole shareholder, in its capacity as liquidator of the Company, and according to the balance sheet of the Company as at the 29th day of June, 2010, declares that all the liabilities of the Company, including the liabilities arising from the liquidation, are settled or retained;

The appearing party furthermore declares that:

- the Company's activities have ceased;

- the sole shareholder is thus vested with all the assets of the Company and undertakes to settle all and any liabilities of the terminated Company, the balance sheet of the Company as at the 29th day of June, 2010, being only one information for all purposes;

- following the above resolutions, the Company's liquidation is to be considered as accomplished and closed;

- the Company's managers are hereby granted full discharge with respect to their duties;

- there shall be arranged the cancellation of all issued shares and/or the shareholders register;

- the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal;

The undersigned notary, who knows and speaks English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Costs

The costs, expenses, remunerations or charges in any form whatsoever incumbent to the company and charged to it by reason of the present deed are estimated approximately at a thousand EUROS (EUR 1,000.-).

WHEREOF, the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day first above written.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le dix-neuf juin..

Pardevant Maître Gérard LECUIT, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

The Law Debenture Intermediary Corporation plc, unesociété constituée sous les lois de la Grande-Bretagne, établie et ayant son siège social au 5^e étage, 100 WoodStreet, London EC2V 7 EX, Grande-Bretagne, enregistré au registre du commerce et des sociétés en Grande-Bretagne sous le numéro 01525148, agissant en sa qualité de fiduciaire de Bluestone Residuals SARL Charitable Trust, un Trust régi par les lois de la Grande-Bretagne,

ici représentée par Madame Salihah GUETTAF, employée, demeurant professionnellement à Luxembourg,

en vertu d'une procuration accordée le 22 juin 2010,

laquelle, après signature ne varietur, par le notaire instrumentant et le mandataire, restera annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, ès-qualité qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'acter:

- que la société Bluestone Residuals S.à.r.l., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal, a été constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 17 décembre 2004, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 371 en date du 23 avril 2005;

- que le capital social de la société s'élève actuellement à neuf mille Livres Sterling (9.000.-GBP) représenté par quatre-vingt dix (90) parts sociales d'une valeur nominale de cent Livres Sterling (100.GBP) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.;

- que la partie comparante est seule propriétaire de toutes les actions;

- que la partie comparante, en sa qualité d'associé unique de la Société, a décidé de procéder à la dissolution anticipée et immédiate de la Société;

- que l'associé unique, en sa qualité de liquidateur de la Société et au vu du bilan de la Société au 29 juin 2010, déclare que tout le passif de la Société, y compris le passif lié à la liquidation de la Société, est réglé ou dûment provisionné;

La partie comparante déclare encore que:

- l'activité de la Société a cessé;

- l'associé unique est investie de l'entièreté de l'actif de la Société et déclare prendre à sa charge l'entièreté du passif de la Société qu'il soit connu et impayé, ou inconnu et non encore payé, le bilan au 29 juin 2010 étant seulement un des éléments d'information à cette fin;

- suite aux résolutions ci-avant, la liquidation de la Société est à considérer comme accomplie et clôturée;

- décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la Société; il y a lieu de procéder à l'annulation de toutes les parts sociales et/ ou du registre des associés;

- les livres et documents de la Société devront être conservés pendant la durée légale de cinq ans à L-2449 Luxembourg, 47, boulevard Royal.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparants l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Frais.

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la société et mis à sa charge en raison de présentes, sont évalués approximativement à mille euros (1,000.-Eur).

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire du comparant, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: S. GUETTAF, G. LECUIT

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juin 2010. Relation: LAC/2010/28828. Reçu soixante-quinze euros (EUR 75,-)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Référence de publication: 2010095969/99.

(100107751) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 juillet 2010.

Kolodziej-Hoffmann S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9999 Wemperhardt, 1, Op der Haardt.

R.C.S. Luxembourg B 106.539.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093352/9.

(100104133) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Kubis Software S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1750 Luxembourg, 62, avenue Victor Hugo.

R.C.S. Luxembourg B 55.773.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093353/9.

(100103913) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Kydee S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 11, boulevard Royal.
R.C.S. Luxembourg B 152.735.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 13 juillet 2010.

Pour copie conforme

Référence de publication: 2010093354/11.

(100103550) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Grove Holdings 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 25.000,00.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 120.674.

—
Transferts de parts

Il résulte de deux contrats de transferts de parts sociales, signés en date du 29 juin 2010, que

- Grove Holdings 1 a transféré ses 272.200 parts sociales de catégorie A, 40.000 parts sociales de catégorie B et 87.800 parts sociales de catégorie C à Symphony Technology II-A, L.P., une société limited partnership, constituée et régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2475 Hanover Street, Palo Alto, CA 94304 Californie, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 3424153 ;

- Symphony Technology II-A, L.P. a transféré ses 272.200 parts sociales de catégorie A, 40.000 parts sociales de catégorie B et 87.800 parts sociales de catégorie C à Grove Holdings US, LLC, une limited liability company, constituée et régie selon les lois du Delaware, Etats-Unis d'Amérique, ayant son siège social à 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, New Castle County, Delaware 19808, Etats-Unis d'Amérique, enregistrée auprès du Secretary of State of Delaware sous le numéro 4789657.

Suite à ces transferts, Grove Holdings US, LLC, détenant 272.200 parts sociales de catégorie A, 40.000 parts sociales de catégorie B et 87.800 parts sociales de catégorie C, est désormais l'associé unique de la Société.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Grove Holdings 2

Signature

Référence de publication: 2010094921/25.

(100106006) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2010.

L.L.L. SPF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3450 Dudelange, 16, rue du Commerce.
R.C.S. Luxembourg B 56.896.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093356/9.

(100103608) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Les Magnolias, Société Anonyme.

Siège social: L-1220 Luxembourg, 196, rue de Beggen.
R.C.S. Luxembourg B 98.709.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093357/9.

(100104174) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

LeverageSource VI S. à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 138.094.

Les comptes annuels pour la période du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010093358/11.

(100103866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Immopard S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2540 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R.C.S. Luxembourg B 98.852.

- Constituée en date du 3 février 2004 suivant acte reçu par Maître Jean-Paul HENCKS, notaire de résidence à L - LUXEMBOURG, publié au Mémorial Recueil Spécial C n° 304 du 16 mars 2004;

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire tenue au siège social de la société en date du 29 juin 2009 que:

- les mandats des membres du conseil d'administration et du commissaire aux comptes actuellement en fonction sont renouvelés pour une période de six ans, à savoir:

** aux postes d'administrateurs:*

- M. Nello LAVIO, expert-comptable, demeurant professionnellement à CH-6830 CHIASSO, 4, Via V. d'Alberti.
- M. Nello LAVIO, dont le mandat est renouvelé, conserve sa fonction de Président.
- Mme Silvia LAVIO-SCHNEIDER, employée privée, demeurant professionnellement à CH-6830 CHIASSO, 4, Via V. d'Alberti.
- Mme Mara DE BIASI, employée privée, demeurant professionnellement CH-6830 CHIASSO, 4, Via V. d'Alberti.

** au poste de commissaire aux comptes:*

- JPCA LIMITED S.A., avec siège social à GB-SE16 2XB LONDRES, 17, City Business Centre, Lower Road.

Tous ces mandats prendront fin à l'issue de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en 2015.

Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Pour la société IMMOPARD S.A.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Référence de publication: 2010094958/25.

(100105666) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2010.

Liberty Optic Product, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Siège social: L-4762 Pétange, 56, rue de Niedercorn.
R.C.S. Luxembourg B 147.880.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093359/9.

(100104112) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Lux Nordic Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 133.130.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010093363/10.

(100103768) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

La Fayette Lux 1, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.
R.C.S. Luxembourg B 97.281.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093365/11.

(100104120) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

**Allied Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée,
(anc. Tyco Luxembourg S.à r.l.).**

Capital social: USD 17.000,00.

Siège social: L-2227 Luxembourg, 29, avenue de la Porte Neuve.
R.C.S. Luxembourg B 130.204.

In the year two thousand and ten, on the twenty-second day of June.

Before Us Maître Carlo WERSANDT, notary residing in Luxembourg, acting in replacement of Maître Henri HEL-LINCKX, notary residing in Luxembourg, to whom remains the present deed.

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of Tyco Luxembourg S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée) incorporated under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 29 avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under the number B 130.204 and having a share capital of USD 17,000 (the Company). The Company was incorporated under Luxembourg law on May 31, 2007 a deed of the undersigned notary then residing in Mersch, Grand Duchy of Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1954 of September 12, 2007.

There appeared:

Tyco International Ltd, a corporation organized under the laws of Switzerland, having its registered office at Freier Platz 10, CH-8200 Schaffhausen, Switzerland (the Sole Shareholder),

here represented by Mr Marc Tkatcheff, lawyer, professionally residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal.

The proxy from the Sole Shareholder, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the Sole Shareholder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

The Sole Shareholder, represented as stated above, has requested the undersigned notary to record the following:

I. that the Sole Shareholder represents all of the issued and subscribed share capital of the Company which is set at USD 17,000 (seventeen thousand United States Dollars) represented by 17,000 (seventeen thousand) shares having a nominal value of USD 1 (one US Dollar) each.

II. that the agenda of the Meeting is worded as follows:

(1) Waiver of the convening notice;

(2) Change of name of the Company to Allied Luxembourg S.à r.l.;

(3) Amendment to article 1 of the Articles in order to reflect the change under item (2) above;

(4) Empowerment to and authorisation of any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to arrange and carry out any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the items on this agenda, including, but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto; and

(5) Miscellaneous.

III. that the Sole Shareholder takes the following resolutions:

First resolution

The entirety of the share capital of the Company being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented at the Meeting considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been made available to it in advance of the Meeting.

Second resolution

The Sole Shareholder resolves to change the name of the Company to Allied Luxembourg S.à r.l.

Third resolution

The Sole Shareholder resolves to amend article 1 of the Articles in order to reflect the second resolution above, so that it shall henceforth read as follows:

" **Art. 1. Name.** There exists a private limited liability company (société à responsabilité limitée) by the name of Allied Luxembourg S.à r.l. (the Company)."

Fourth resolution

The Sole Shareholder resolves to authorise and empower any manager of the Company or any lawyer or employee of Allen & Overy Luxembourg to see to and to accomplish any necessary formalities with the relevant Luxembourg authorities in relation to the above resolutions, including but not limited to, the filing of documents with the Luxembourg Trade and Companies Register and the publication of excerpts in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, and generally to perform any other action that may be necessary or useful in relation thereto.

Estimate of costs

The aggregate amount of the costs, expenditures, remunerations and expenses, in any form whatsoever, which the Company incurs or for which it is liable by reason of this notarial deed, is approximately EUR 1,200.-

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the same appearing party, it is stated that, in case of any discrepancy between the English and the French texts, the English version shall prevail.

Whereof, the present notarial deed is drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le vingt-deux juin.

Par-devant Maître Carlo WERSANDT, notaire de résidence à Luxembourg, agissant en remplacement de Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg, lequel dernier restera dépositaire de la présente minute.

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de Tyco Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois ayant son siège social au 29, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, étant immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.204 et ayant un capital social de USD 17.000 (la Société). La Société a été constituée sous la loi luxembourgeoise le 31 mai 2007 en vertu du notaire instrumentaire, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C - numéro 1954 du 12 septembre 2007.

A comparu:

Tyco International Ltd, une société constituée selon le droit suisse et ayant son siège social au Freier Platz 10, CH-8200 Schaffhausen, Suisse (l'Associé Unique),

représenté par Me Marc Tkatcheff, avocat, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

La procuration de l'Associé Unique représenté à l'Assemblée, après avoir été signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentaire, restera annexée au présent acte afin d'être enregistrée avec ledit acte auprès des autorités compétentes.

L'Associé Unique, tel que représenté ci-dessus, a requis le notaire instrumentaire d'enregistrer ce qui suit:

I. Que l'Associé Unique représente la totalité du capital social émis et souscrit de la Société qui est fixé à USD 17.000 (dix-sept mille dollars des Etats-Unis) représenté par 17.000 (dix-sept mille) parts sociales ayant toutes une valeur nominale de USD 1 (un dollar des Etats-Unis);

II. Que l'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

(1) Renonciation aux formalités de convocation;

(2) Changement de nom de la Société en Allied Luxembourg S.à r.l.;

(3) Modification de l'article 1 des Statuts en vue de refléter le changement sous le point (2) ci-dessus;

(4) Pouvoir et autorité donnés à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale d'accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes; et

(5) Divers.

III. Que l'Associé Unique a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social de la Société étant représentée à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique représenté à l'Assemblée se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été rendu accessible avant l'Assemblée.

Deuxième résolution

L'Associé unique décide de changer le nom de la société en "Allied Luxembourg S.à r.l."

Troisième résolution

L'Associé unique décide de modifier l'article 1 des Statuts en vue de refléter la seconde résolution ci-dessus, de sorte qu'il aura la teneur suivante:

" **Art. 1^{er}. Nom.** Il existe une société à responsabilité limitée, prenant la dénomination de Allied Luxembourg S.à r.l. (ci-après, la Société).

Quatrième résolution

L'Associé unique donne pouvoir et autorité à tout gérant de la Société ou tout avocat ou employé de Allen & Overy Luxembourg, d'accomplir pour le compte de la Société toutes formalités nécessaires avec les autorités luxembourgeoises relativement aux points de cet ordre du jour, en ce compris, le dépôt et la publication de documents auprès du Registre de Commerce et des Sociétés luxembourgeois et la publication d'extraits dans le Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations et de manière générale d'accomplir toutes les actions nécessaires ou utiles en relation avec les présentes.

Estimation des frais

Les dépenses, frais, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société ou pour lesquels elle est responsable, en conséquence du présent acte, sont estimés approximativement à EUR 1.200.-.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte a été établi en anglais, suivi d'une version française. A la requête de cette même partie comparante, et en cas de divergences entre les versions anglaise et française, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé en date des présentes, à Luxembourg.

Et après lecture faite au mandataire de la partie comparante, ledit mandataire a signé ensemble avec le notaire, l'original du présent acte.

Signé: M. TKATCHEFF et C. WERSANDT.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 24 juin 2010. Relation: LAC/2010/27897. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

- POUR EXPEDITION CONFORME – délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 19 juillet 2010.

Référence de publication: 2010095766/132.

(100107151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 19 juillet 2010.

La Fayette Lux 2, Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 7A, rue Robert Stümper.

R.C.S. Luxembourg B 97.282.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093366/11.

(100104121) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

LDMadgency, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 52, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.372.

—
Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093367/9.

(100104209) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Deschtennis 1991 Viichten-Mechelbuch, Association sans but lucratif.

Siège social: L-9190 Vichten,

R.C.S. Luxembourg F 8.434.

—
STATUTS

Chapitre 1^{er}. Dénomination, siège et durée de l'Association

Art. 1^{er}. En date du 2 janvier 1991 fut fondée à Vichten une association sans but lucratif, (a.s.b.l), dénommé Deschtennis 1991 Viichten-Mechelbuch, affiliée à la Fédération Luxembourgeoise de Tennis de Table établie à Luxembourg, ci-après la fédération.

Art. 2. Son siège est à Vichten. Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration. Sa durée est illimitée.

Chapitre II. Objet de l'Association

Art. 3. L'Association a pour but:

- a) de propager le tennis de table
- b) d'établir des liens d'amitié entre ses membres et ceux d'associations semblables.
- c) d'organiser des manifestations populaires et culturelles pour se munir des fonds nécessaires à son bon fonctionnement.

Chapitre III. Des membres de l'Association

Art. 4. Le Conseil d'Administration statue souverainement sur l'admission de nouveaux membres qui lui auront présenté par écrit une demande d'admission et ayant déclaré respecter les présents statuts. Le Conseil d'Administration n'est pas tenu à faire connaître le motif de sa décision en cas de non-admission. L'association comprend des membres actifs licenciés, des membres non-actifs et des membres d'honneur. Le nombre de membres ne peut être inférieur à cinq.

Art. 5. La qualité de membre se perd.

- a) par la démission écrite du membre, à envoyer par lettre recommandée au Conseil d'Administration;
- b) par le refus du membre de payer la cotisation annuelle dans les 3 mois de la requête respective
- c) par l'exclusion du membre en cas d'indiscipline grave ou de faits pouvant porter atteinte au prestige, à la vitalité et à l'intérêt supérieur de l'Association.

Le membre démissionnaire ou exclu n'a aucun droit sur le fonds social et devra remettre au conseil d'administration tous matériels et autres avoirs mis à sa disposition par l'association.

Art. 6. La cotisation annuelle dont le montant, la date et les modalités de paiement sont déterminés par le Conseil d'Administration. Le montant de la cotisation annuelle ne pourra être supérieur à 150€ par membre.

Chapitre IV. Administration de l'Association

Art. 7. L'Association est dirigée par un Conseil d'Administration (Comité) qui se compose du Président, élu par le Conseil d'Administration pour 3 ans, et d'au moins quatre et au plus 11 membres élus par l'Assemblée Générale pour deux ans, de telle manière que chaque année la moitié du nombre des administrateurs soit rééligible. Par tirage au sort, il sera désigné, après les premières élections effectuées conformément au présent article, trois administrateurs dont le mandat ne durera qu'une année. Les membres sortants peuvent être réélus.

Art. 8. Le Conseil d'Administration élit annuellement parmi ses membres un président, un vice-président, un secrétaire ainsi qu'un trésorier.

En cas de vacances d'un siège d'administrateur, il en sera pourvu au remplacement lors de la prochaine assemblée générale.

Art. 9. Le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que les intérêts de l'Association l'exigent; ses décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents. La présence de la moitié des membres du Conseil d'Administration est nécessaire pour pouvoir délibérer valablement.

Art. 10. Le Conseil d'Administration a les pouvoirs les plus étendus pour gérer l'Association. Tout ce qui n'est pas réservé par la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratif ou par les présents statuts à l'Assemblée Générale, est de la compétence du Conseil d'Administration. Il pourra déléguer tous ou partie de ses pouvoirs (devoirs) à un de ses membres. En cas de nécessité, le Conseil pourra désigner des personnes non-membres à collaborer aux tâches de l'Association. Le Conseil d'Administration représente l'Association judiciairement et extrajudiciairement.

Art. 11. Les administrateurs ne contractent aucune obligation personnelle relativement aux engagements de l'association. Leur responsabilité se limite à l'exécution du mandat qu'ils ont reçu et aux fautes commises dans leur gestion.

Chapitre V. Assemblée Générale de l'Association

Art. 12. L'Assemblée Générale, qui se compose des membres actifs licenciés et des membres non-actifs, se réunit au moins une fois par an avant le 10 juin, à l'occasion de la clôture de l'année sociale. Les convocations aux assemblées, qui doivent parvenir aux membres aux moins deux jours à l'avance, sont à envoyer par écrit. En cas d'urgence elles pourront se faire par téléphone. Les convocations devront mentionner l'ordre du jour.

Art. 13. Les attributions de l'Assemblée générale sont les suivantes:

- a) Nommer et révoquer les membres du Conseil d'Administration et les réviseurs de caisse
- b) Approuver annuellement les comptes et budgets de l'Association
- c) Prendre toute décision dépassant les limites des pouvoirs légalement ou statutairement dévolus au Conseil d'Administration
- d) Modifier les statuts
- e) Donner décharge au Conseil d'Administration, après approbation du compte social
- f) L'exclusion d'un associé
- g) Dissoudre l'Association

Art. 14. L'Assemblée Générale prend ses décisions à la majorité simple des voix, sauf pour la modification des statuts et de dissolution de l'Association, pour lesquelles la majorité des deux tiers de voix est exigée.

Art. 15. Les décisions de l'Assemblée Générale sont consignées dans un registre spécial, conservé par le secrétaire du Conseil d'Administrations. Tous les membres pourront en prendre connaissance sans déplacement du registre.

Art. 16. Les assemblées qui auront à délibérer sur la modification des statuts prendront leurs décisions en conformité avec l'article 8 de la loi sur les associations sans but lucratif.

Chapitre VI. Dissolution de l'Association

Art. 17. La dissolution et la liquidation de l'Association se font conformément à l'article 20 de la loi du 21 avril 1928. L'Assemblée Générale pourra nommer un ou plusieurs liquidateurs, chargés de la liquidation de l'Association.

Art. 18. En cas de dissolution de l'Association, celle-ci déterminera, après acquittement des dettes et apurement des charges, l'affectation de l'actif net à l'Office social de la commune de Vichten. Les biens seront affectés à la Commune de Vichten.

Art. 19. Toutes les questions qui ne sont pas mentionnées expressément dans les présents statuts seront réglées suivant les dispositions de la loi du 21 avril 1928 sur les associations sans but lucratifs.

Annexe: liste des administrateurs

BISSEN Lotty, 26, rue Principale, L-9190 VICHTEN

FRANCOIS ép. SCHOOS Andrée, 8c, Am Eck, L-7416 BROUCH/MERSCH

MONTANARO Damiano, 79c, rue Principale, L-9190 VICHTEN

PAVONCELLI Astrid, 83, rue Principale, L-9190 VICHTEN

PAVONCELLI Enzo, 83, rue Principale, L-9190 VICHTEN

PLETSCHETTE Tom, 73, rue Principale, L-9190 VICHTEN

RECKEN Luc, 8, rue de la Chapelle, L-9188 VICHTEN

SCHEID Patrick, 1, Am Piedchen, L-8620 SCHANDEL

SCHOOS Mike, 8c, Am Eck, L-7416 BROUCH/MERSCH

THEISSEN Philippe, 9, rue Nolstein, L-9188 VICHTEN

Ainsi délibéré en assemblée générale du 17 avril 2008.

A. François / L. Bissen / A. Pavoncelli / D. Montanaro / M. Schoos / P. Scheid / T. Pletschette / L. Recken /
Ph. Theissen / E. Pavoncelli

Le conseil d'administration

Référence de publication: 2010104100/97.

(100115852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

LDMadgency, Société Anonyme.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 52, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 132.372.

Les comptes annuels au 30/09/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093368/9.

(100104210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Leoralux S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9809 Hosingen, 11A, Op der Hei.

R.C.S. Luxembourg B 101.004.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Gérant technique

Référence de publication: 2010093370/12.

(100104253) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Lesswood S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1221 Luxembourg, 251, rue de Beggen.

R.C.S. Luxembourg B 145.782.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093371/9.

(100104211) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Macrimo Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 9.711.320,00.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.

R.C.S. Luxembourg B 61.057.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

Pour la société

Un mandataire

Référence de publication: 2010093389/15.

(100103541) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Lion Asset Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.

R.C.S. Luxembourg B 141.686.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093375/9.

(100104212) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Lorken & West S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9696 Winseler, 93, Duerfstrooss.

R.C.S. Luxembourg B 142.093.

Résolution de l'administrateur unique du 03 mai 2010

- L'administrateur unique de la société Lorken & West tient à informer que son adresse privée, à partir de la date d'aujourd'hui, est: 74, Gentsestraat, boîte 21 à B-9300 Aalst.

Luxembourg, le 03 mai 2010.

Stephan Vanhaverbeke

Administrateur unique

Référence de publication: 2010093376/13.

(100104286) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

SDP II S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1469 Luxembourg, 67, rue Ermesinde.

R.C.S. Luxembourg B 154.534.

STATUTES

In the year two thousand and ten, on the fourteenth of July.

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

Scatec Dinesen Partnership SDP S.à r.l. established in Luxembourg, with registered office at 67 rue Ermesinde L- 1469 Luxembourg and registered under the number B 153.088,

here represented by Annick Braquet, employee, with professional address in L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, by virtue of a power of attorney given under private seal.

Said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and by the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed, to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, in the capacity in which it act, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited company, which is hereby incorporated.

Art. 1. There is formed by the present appearing parties mentioned above and all persons and entities who may become partners in the future, a private limited company (*société à responsabilité limitée*) which will be governed by the laws pertaining to such an entity, and in particular the law dated 10th August, 1915 on commercial companies, as well as by the present articles (hereafter the "Company").

Art. 2. The object of the Company is the acquisition of participations in any form whatsoever, by purchase, exchange or in any other undertakings and companies either Luxembourg or foreign as well as the management, control, and development of these participations. The Company may also carry out the transfer of these participations by means of sale, exchange or otherwise.

The Company may carry out all transactions pertaining directly or indirectly to the acquisition, development, as well as the acquisition of participations in any enterprise in any form whatsoever, and the administration, management, control and development of those participations, aimed at the photovoltaic business which includes establishing and operating business activities based on photovoltaic power in the downstream market, and investing in- or incorporating of companies with similar purposes.

The Company may also acquire and develop all patents, trademarks and other intellectual and immaterial right as well as any other rights connected to them or which may complete them.

The Company may carry out any commercial, industrial, financial, personal, real estate operation, including any operation related to the photovoltaic downstream industry, which is directly or indirectly connected with its corporate purpose or which may favor its development

The Company can borrow in any form and in particular by way of bond issue, convertible or not, bank loan or shareholder's loan, and grant to other companies in which it has or not direct or indirect participating interests, any support, loans, advances or guarantees.

Moreover, the Company may have an interest in any securities, cash deposits, treasury certificates, and any other form of investment, in particular shares, bonds, options or warrants, to acquire them by way of purchase, subscription or by any other manner, to sell or exchange them.

It may carry out any industrial, commercial, financial, movable or real estate property transactions which are directly or indirectly in connection, in whole or in part, with its corporate object.

It may carry out its object directly or indirectly on its behalf or on behalf of third parties, alone or in association by carrying out all operations which may favour the aforementioned object or the object of the companies in which the Company holds interests.

Generally, the Company may take any controlling or supervisory measures and carry out any operations which it may deem useful in the accomplishment of its object; it may also accept any mandate as director in any other companies Luxembourg or foreign, remunerated or not.

Art. 3. The Company is formed for an unlimited period of time.

Art. 4. The Company will have the name SDP II S.à r.l.

Art. 5. The registered office is established in Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its partners.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

Art. 6. The Company's subscribed share capital is fixed at twelve thousand five hundred euro (EUR 12.500,-) represented by five hundred (500) shares having a nominal value of twenty-five euro (EUR 25,-) each.

Art. 7. The capital may be changed at any time by a decision by partner(s) representing two thirds (2/3) of the capital or by the decision of the shareholders meeting with two thirds (2/3) majority in accordance with article 14 of these articles of association.

Art. 8. Each share entitles to a fraction of the corporate assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Art. 9. Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

Art. 10. In case of a single partner, the Company's shares held by the single partner are freely transferable.

In the case of plurality of partners, the shares held by each partner may be transferred by application of the requirements of article 189 of the law of 10th August, 1915 on commercial companies.

Art. 11. The death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single partner or of one of the partners will not bring the Company to an end.

Art. 12. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The manager(s) are appointed, revoked and replaced by the general shareholder meeting, by a decision adopted by partners owning more than fifty per cent (50%) of the share capital.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article 12 shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present articles of association to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the individual signature of a member of the board of managers. The board of managers may elect among its members a general manager who may bind the Company by his sole signature, provided he acts within the limits of the powers of the board of managers.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The general shareholders meeting or the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

A manager may act at a meeting of the board of managers by appointing in writing or by cable, telegram, telefax or telex another manager as his proxy. A manager may participate in a meeting of the board of managers by conference call or by other similar means of communication allowing all the managers taking part in the meeting to hear one another. The participation by a manager in a meeting by conference call or by other similar means of communication shall be deemed to be a participation in person at such meeting. The decisions of the board of managers will be recorded in minutes to be held at the registered office of the Company and to be signed by the chairman of the board of managers. Proxies, if any, will remain attached to the minutes of the relevant meeting.

Notwithstanding the foregoing, a resolution of the board of managers may also be passed in writing in which case it shall consist of one or several documents containing the resolution and signed by each and every manager. The date of such circular resolution shall be the date of the last signature. A meeting of the board of managers held by way of such circular resolution will be deemed to be held in Luxembourg.

Art. 13. The manager or the managers (as the case may be) assume, by reason of his/their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by him/them in the name of the Company.

Art. 14. The single partner assumes all powers conferred to the general shareholder meeting.

In case of a plurality of partners, each partner may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares, which he owns. Each partner has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by partners owning more than half of the share capital.

However, resolutions to alter the articles of association of the Company may only be adopted by the majority of the partners owning at least three quarters of the Company's share capital, subject to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended.

Art. 15. The Company's year starts on the first of January and ends on the thirty-first of December.

Art. 16. Each year, with reference to 31st December, the Company's accounts are established and the manager, or in case of plurality of managers, the board of managers prepare an inventory including an indication of the value of the company's assets and liabilities.

Each shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

Art. 17. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortisation and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profits of the Company is allocated to a statutory reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's nominal share capital. The balance of the net profits may be distributed to the shareholder(s) commensurate to his/their share holding in the Company. The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may decide to pay interim dividends.

Art. 18. At the time of winding up the company the liquidation will be carried out by one or several liquidators, partners or not, appointed by the partners who shall determine their powers and remuneration.

Art. 19. Reference is made to the provisions of the law of 10th August, 1915, as amended, for all matters for which no specific provision is made in these articles of association.

Subscription and Payment

All shares have been subscribed as follows:

Scatec Dinesen Partnership SDP S.à r.l.	500 Shares
Total	500 shares

All shares have been fully paid-up by contribution in cash, so that the sum Twelve Thousand Five Hundred euro (€ 12,500.-) is at the free disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

Transitory Provisions

The first financial year shall begin today and it shall end on 31st December, 2010.

Estimate of costs

The expenses, costs, remunerations and charges in any form whatsoever, which shall be born by the Company as a result of the present deed are estimated to be approximately EUR 1,200.-

Resolution of the sole shareholder

Immediately after the incorporation, the sole shareholder representing the entire subscribed capital of the Company has herewith adopted the following resolutions:

1) The number of managers is set at two. The meeting appoints as managers of the Company for an unlimited period of time:

- Mrs. Géraldine SCHMIT, born on 12th November 1969 in Messancy (Belgium), residing professionally 67 rue Ermesinde, L- 1469 Luxembourg,

- Mr. José CORREIA, born in Palmeira-Braga (Portugal), on 4th of October 1971, residing professionally 67 rue Ermesinde L-1469 Luxembourg.

2) The registered office is established in L- 1469 Luxembourg, 67 rue Ermesinde.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg-Ville, Luxembourg, on the years and day first above written.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing parties signed together with us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille dix, le quatorze juillet.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg.

A COMPARU:

Scatec Dinesen Partnership SDP S.à r.l., établie à Luxembourg, ayant son adresse 67 rue Ermesinde L- 1469 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce sous le numéro B 153.088,

ici représentée par Annick Braquet, employée privée, demeurant professionnellement à L-1319 Luxembourg, 101, rue Cents, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Ladite procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire soussigné, restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Art. 1^{er}. Il est formé par les présentes par le comparant et toutes les personnes qui pourraient devenir associés par la suite, une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois y relatives, et notamment celle du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée, ainsi que par les présents statuts (ci-après la "Société").

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, par achat, échange ou de toute autre manière, dans d'autres entreprises et sociétés luxembourgeoises ou étrangères ainsi que la gestion, le contrôle, la mise en valeur de ces participations. La société peut également procéder au transfert de ces participations par voie de vente, échange ou autrement.

La Société peut effectuer toutes les transactions appartenant directement ou indirectement à l'acquisition, le développement, et l'acquisition de participations quelle que soit la forme et l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations orientées vers le domaine photovoltaïque, y compris établir et exploiter des activités liées au domaine photovoltaïque, y compris la l'investissement dans et la création de sociétés ayant un objet social similaire.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets, marques de fabrique et autres droits intellectuels et immatériels ainsi que tous autres droits s'y rattachant ou pouvant les compléter.

La Société peut effectuer n'importe quelle opération commerciale, industrielle, financière, personnelle, immobilière, y compris n'importe quelle opération liée à l'industrie photovoltaïque, qui est directement ou indirectement connecté avec son but d'entreprise ou qui peut favoriser son développement.

La société peut emprunter sous toute forme notamment par voie d'émission d'obligations, convertibles ou non, de prêt bancaire ou de compte courant actionnaire, et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles la société détient ou non un intérêt direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties.

En outre, elle pourra s'intéresser à toutes valeurs mobilières, dépôts d'espèces, certificats de trésorerie, et toute autre forme de placement dont notamment des actions, obligations, options ou warrants, les acquérir par achat, souscription ou toute manière, les vendre ou les échanger.

Elle pourra faire toutes opérations industrielles, commerciales, financières, mobilières ou immobilières qui se rattachent directement ou indirectement, en tout ou partie, à son objet social.

Elle peut réaliser son objet directement ou indirectement en nom propre ou pour compte de tiers, seule ou en association en effectuant toutes opérations de nature à favoriser ledit objet ou celui des sociétés dans lesquelles elle détient des intérêts.

D'une façon générale, la société pourra prendre toutes mesures de contrôle ou de surveillance et effectuer toutes opérations qui peuvent lui paraître utiles dans l'accomplissement de son objet; elle pourra également détenir des mandats d'administration d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, rémunérés ou non.

Art. 3. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La Société prend la dénomination de SDP II S.à r.l.

Art. 5. Le siège social est établi à Luxembourg.

Il peut être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

La Société peut ouvrir des succursales dans tous autres lieux du pays ainsi qu'à l'étranger.

Art. 6. Le capital social de la Société est fixé à la somme de douze mille cinq cents Euros (€ 12.500,00) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-) chacune.

Art. 7. Le capital social pourra être modifié à tout moment moyennant une décision des associés représentant deux tiers (2/3) du capital social ou moyennant une décision de l'assemblée des actionnaires avec deux tiers (2/3) de la majorité, conformément à l'article 14 des présents statuts

Art. 8. Chaque part sociale donne droit à une fraction, proportionnelle au nombre des parts existantes, de l'actif social ainsi que des bénéfices.

Art. 9. Les parts sociales sont indivisibles à l'égard de la Société qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elles. Les copropriétaires indivis de parts sociales sont tenus de se faire représenter auprès de la Société par une seule et même personne.

Art. 10. Toutes cessions de parts sociales détenues par l'associé unique sont libres.

En cas de pluralité d'associés, les parts sociales peuvent être cédées, à condition d'observer les exigences de l'article 189 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Art. 11. Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture de l'associé unique, sinon d'un des associés, ne mettent pas fin à la Société.

Art. 12. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été désignés, ils formeront un Conseil de Gérance. Le ou les gérant(s) n'ont pas besoin d'être associés. Le ou les gérants sont désignés, révoqués et remplacés par l'assemblée des associés, par une résolution adoptée par des associés représentant plus de cinquante pour cent (50 %) du capital social.

Vis-à-vis des tiers, le ou les gérant(s) ont les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la Société en toutes circonstances et pour exécuter et approuver les actes et opérations en relation avec l'objet social et sous réserve du respect des dispositions du présent article 12.

Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou les présents statuts à l'assemblée générale des associés sont de la compétence du gérant ou, en cas de pluralité de gérants, de la compétence du Conseil de gérance.

En cas de gérant unique, la Société sera engagée par la seule signature du gérant, et en cas de pluralité de gérants, par la signature individuelle d'un membre du Conseil de gérance. Le Conseil de gérance peut élire parmi ses membres un gérant-délégué qui aura le pouvoir d'engager la Société par la seule signature, pourvu qu'il agisse dans le cadre des compétences du Conseil de gérance.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra déléguer ses compétences pour des opérations spécifiques à un ou plusieurs mandataires ad hoc.

L'assemblée des associés ou le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance déterminera la responsabilité du mandataire et sa rémunération (si tel est le cas), la durée de la période de représentation et n'importe quelles autres conditions pertinentes de ce mandat.

En cas de pluralité de gérants, les décisions du Conseil de gérance seront prises à la majorité des voix des gérants présents ou représentés.

Tout gérant pourra se faire représenter en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre gérant comme son mandataire. Tout gérant peut participer à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication permettant tous les Gérants de prendre part à la réunion en entendant les autres gérants. La participation par un gérant à une réunion du Conseil de Gérance par conférence téléphonique ou par tout autre moyen de communication sera considérée comme une participation en personne à la réunion. Les décisions du Conseil de Gérance seront enregistrées dans des minutes qui seront conservées au siège social de la Société et signées du président du Conseil de Gérance. Le cas échéant, les procurations seront attachées aux minutes de la réunion.

Nonobstant les dispositions qui précèdent, une décision du Conseil de gérance peut également être prise par voie circulaire et résulter d'un seul ou de plusieurs documents contenant les résolutions et signés par tous les membres du Conseil de gérance sans exception. La date d'une telle décision circulaire sera la date de la dernière signature. Une réunion du Conseil de Gérance tenue par voie circulaire sera considérée comme ayant été tenue à Luxembourg.

Art. 13. Le ou les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Art. 14. L'associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée des associés.

En cas de pluralité des associés, chaque associé peut participer aux décisions collectives quel que soit le nombre de parts qui lui appartiennent. Chaque associé a un nombre de voix égal au nombre de parts qu'il possède ou représente. En cas de pluralité d'associés, les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles ont été adoptées par des associés représentant plus de la moitié du capital social.

Cependant, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne pourront être prises que par l'accord de la majorité des associés représentant au moins les trois quarts du capital social, sous réserve des dispositions de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée.

Art. 15. L'année sociale de la Société commence le premier janvier et se termine le trente-et-un décembre de chaque année.

Art. 16. Chaque année, au trente-et-un décembre, les comptes sont arrêtés et, suivant le cas, le gérant ou le Conseil de gérance dresse un inventaire comprenant l'indication des valeurs actives et passives de la Société.

Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire et du bilan.

Art. 17. Les profits bruts de la Société, constatés dans les comptes annuels, déduction faite des frais généraux, amortissements et charges, constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent pour la constitution d'un fonds de réserve jusqu'à ce que celui-ci atteigne dix pour cent du capital social. Le solde du bénéfice net est à la libre disposition de l'assemblée générale. Le gérant unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de gérance pourra décider de verser un dividende intérimaire.

Art. 18. Lors de la dissolution de la Société, la liquidation sera faite par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui fixeront leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Art. 19. Pour tout ce qui n'est pas réglé par les présents statuts, les associés s'en réfèrent aux dispositions légales de la loi du 10 août 1915.

Souscription et libération

Les parts sociales ont été souscrites par:

Scatec Dinesen Partnership SDP S.à r.l.	500 Parts sociales
Total	500 Parts sociales

Toutes les parts ont été intégralement libérées par apport en espèces, de sorte que la somme de Douze Mille Cinq Cents euros (€ 12.500,00) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentaire.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence aujourd'hui et finit le 31 décembre 2010.

Évaluation des frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à approximativement EUR 1.200.-

Résolutions de l'associé unique

Immédiatement après la constitution de la Société, l'associé unique préqualifié représentant la totalité du capital souscrit a pris les résolutions suivantes:

1. Les membres du conseil de gérance sont au nombre de deux. Sont nommés membre du conseil de gérance pour une durée indéterminée:

- Madame Géraldine SCHMIT, née le 12 novembre 1969 à Messancy (Belgique), résidant professionnellement à L- 1469 Luxembourg, 67 rue Ermesinde.

- Monsieur José CORREIA, né à Palmeira Braga (Portugal) le 4 octobre 1971, résidant professionnellement à L- 1469 Luxembourg, 67 rue Ermesinde

2. Le siège social de la société est établi à 67, rue Ermesinde, L- 1469 Luxembourg.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg-Ville, Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: A. BRAQUET et H. HELLINCKX.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 19 juillet 2010. Relation: LAC/2010/32006. Reçu soixante-quinze euros (75.- EUR)

Le Receveur (signé): F. SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée à la société sur demande.

Luxembourg, le 26 juillet 2010.

Référence de publication: 2010102822/302.

(100116235) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 juillet 2010.

LSP (Leidwanger Stéphane Participations) S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.
R.C.S. Luxembourg B 147.962.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093377/9.

(100104213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Lufi Real Estate S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.
R.C.S. Luxembourg B 117.427.

Extrait du procès-verbal de l'assemblée des associés tenue au siège social de la société le 29/06/2010 à 10.00 heures

L'assemblée décide d'accepter la démission de M. Alexis Kamarowsky, avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg de son poste de gérant.

L'Assemblée décide de nommer comme nouvelle gérante, Madame Carine Agostini née le 27.04.1977 à Villerupt (France), avec adresse professionnelle au 7, Val Sainte-Croix, à L-1371 Luxembourg.

Luxembourg, le 29/06/2010.

Pour extrait conforme

Signatures

L'agent domiciliataire

Référence de publication: 2010093378/17.

(100103865) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Brasserie Bofferding et Compagnie, Société en Commandite simple.

Siège social: Bascharage,
R.C.S. Luxembourg B 6.864.

Il résulte ce qui suit du procès-verbal d'une assemblée générale extraordinaire des associés de la société en commandite simple "BRASSERIE BOFFERDING et COMPAGNIE", ci-après "la Société", avec siège à Bascharage, RCS Luxembourg section B n°6864, dressé sous seing privé daté du 30 avril 1990, enregistré à Esch-sur-Alzette le 9 mai 1990, volume 285, folio 4, case 5, publié au Mémorial C numéro 411 de 1990:

a) Suite à des cessions intervenues et à une restructuration de la représentation du capital par annulation de parts sociales sans diminution du capital, le nombre des parts sociales a été ramené de 60 à 48 et ont été réparties comme suit:

- 1) Monsieur et Madame Georges Molitor-Peffer: trente-deux parts: 32
 - 2) Madame Annette Bofferding-Enders, veuve Léon Bofferding: quatre parts: 4
 - 3) Monsieur José Bofferding: quatre parts: 4
 - 4) Monsieur Carlo Bofferding: quatre parts: 4
 - 5) Mademoiselle Marie-Jeanne Bofferding: quatre parts: 4.
- Soit un total de quarante-huit parts: 48.

b) Monsieur Paul Bofferding a démissionné comme associé commandité et comme gérant de la société.

c) La société a été mise en liquidation volontaire et Monsieur René Schmitter, réviseur d'entreprises au 25, avenue de la Liberté à L-1931 Luxembourg a été nommé liquidateur avec pouvoir individuel de signature.

Outre les pouvoirs découlant de l'article 144 de la loi sur les sociétés, le liquidateur peut accomplir tous actes visés par l'article 145 de ladite loi sans autorisation spéciale de l'assemblée générale à l'exception de la continuation du commerce de la société.

Le 1^{er} juillet 2010.

Pour extrait conforme

Référence de publication: 2010093933/28.

(100104707) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Lusis S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 321, route d'Arlon.
R.C.S. Luxembourg B 23.955.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société
LUSIS S.A.
B. BOUCHER
Administrateur délégué

Référence de publication: 2010093380/13.

(100104254) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Howald Immobilière, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2529 Howald, 35, rue des Scillas.
R.C.S. Luxembourg B 13.942.

L'an deux mil dix, le vingt-neuf juin.

Pardevant Maître Léon Thomas dit Tom METZLER, notaire de résidence à Luxembourg.

ONT COMPARU:

1) Monsieur Jean-Marc GRÜN, salarié, né à Luxembourg, le 7 novembre 1966, demeurant à L-7391 Blaschette, 2 rue de l'Ecole,

représenté par Madame Laure SINESI, salariée, demeurant professionnellement à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 22 juin 2010;

2) La société à responsabilité limitée Grow-On Finance S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 153.685,

représentée par Madame Laure SINESI, préqualifiée,

en vertu d'une procuration sous seing privé datée du 22 juin 2010.

Lesdites procurations, après avoir été signées "ne varietur" par la mandataire, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte avec lequel elles seront soumises à la formalité de l'enregistrement.

Lesquels comparants, représentés comme dit ci-avant, ont exposé au notaire instrumentant et l'ont requis d'acter ce qui suit:

I.- Le comparant sub 1.- était avec la société anonyme holding KEKKONEN S.A.H., avec siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie, RCS Luxembourg B 13.939 et Monsieur Jean GRÜN, commerçant, né à Luxembourg, le 11 septembre 1937,

demeurant à L-6155 Weyer, Maison 3, les seuls associés de la société à responsabilité limitée "HOWALD IMMOBILIÈRE, S.à r.l.", avec siège social à L-2529 Howald, 35, rue des Scillas, constituée suivant acte reçu par Maître Frank Baden, alors notaire de résidence à Mersch, en date du 29 juin 1976, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 205 du 29 septembre 1976, dont les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte sous seing privé contenant notamment conversion du capital en euros du 16 août 2001, publié au Mémorial C, numéro 185 du 2 février 2002, ci-après la "Société",

immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 13.942.

II.- Le capital social de la Société est fixé à six cent vingt-cinq mille euros (EUR 625.000.-), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, entièrement souscrites et libérées et qui appartaient aux associés comme suit:

1.- à la société KEKKONEN S.A.H., préqualifiée, vingt-deux mille deux cent huit parts sociales,	22.208
2.- à Monsieur Jean-Marc GRÜN, préqualifié, mille trois cent quatre-vingt-seize parts sociales,	1.396
3.- à Monsieur Jean GRÜN, préqualifié, mille trois cent quatre-vingt-seize parts sociales,	1.396
Total: vingt-cinq mille parts sociales,	25.000

III.- Suivant convention de cession de parts sociales sous seing privé datée du 22 juin 2010, la société KEKKONEN S.A.H., préqualifiée, a cédé les vingt-deux mille deux cent huit (22.208) parts sociales qu'elle détenait dans la Société à la société à responsabilité limitée Grow-On Finance S.à r.l., préqualifiée.

Cette cession de parts a été acceptée conformément à l'article 1690 du code civil par la Société, représentée par son gérant unique Monsieur Jean GRÜN, préqualifié, ainsi qu'il résulte de la prédite convention de cession de parts.

Un exemplaire de cette convention de cession de parts restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui, après avoir été signé "ne varietur" par la mandataire, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant.

IV.- Suivant convention de cession de parts sociales sous seing privé datée du 22 juin 2010, Monsieur Jean-Marc GRÜN, préqualifié, a cédé mille trois cent quatre-vingt-quinze (1.395) parts sociales qu'il détenait dans la Société à la société à responsabilité limitée Grow-On Finance S.à r.l., préqualifiée.

Cette cession de parts a été acceptée conformément à l'article 1690 du code civil par la Société, représentée par son gérant unique Monsieur Jean GRÜN, préqualifié, ainsi qu'il résulte de la prédite convention de cession de parts.

Un exemplaire de cette convention de cession de parts restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui, après avoir été signé "ne varietur" par la mandataire, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant.

V.- Suivant convention de cession de parts sociales sous seing privé datée du 22 juin 2010, Monsieur Jean GRÜN, préqualifié, a cédé les mille trois cent quatre-vingt-seize (1.396) parts sociales qu'il détenait dans la Société à la société à responsabilité limitée Grow-On Finance S.à r.l., préqualifiée.

Cette cession de parts a été acceptée conformément à l'article 1690 du code civil par la Société, représentée par son gérant unique Monsieur Jean GRÜN, préqualifié, ainsi qu'il résulte de la prédite convention de cession de parts.

Un exemplaire de cette convention de cession de parts restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui, après avoir été signé "ne varietur" par la mandataire, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant.

VI.- Il résulte d'une décision des associés de la Société sous seing privé datée du 22 juin 2010, que les associés ont tous approuvé les susdites cessions de parts sociales.

Un exemplaire de la susdite décision restera annexé au présent acte pour être enregistré avec lui, après avoir été signé "ne varietur" par la mandataire, agissant ès-dites qualités, et le notaire instrumentant.

VII.- Ensuite les associés, représentés comme dit ci-avant, représentant l'intégralité du capital social, ont pris à l'unanimité des voix la résolution suivante:

Résolution unique:

Afin de mettre les statuts en concordance avec les cessions de parts dont il a été question ci-avant, les associés décident de modifier l'article 6.- des statuts pour lui donner la teneur suivante:

"Le capital social est fixé à la somme de six cent vingt-cinq mille euros (EUR 625.000.-), représenté par vingt-cinq mille (25.000) parts sociales de vingt-cinq euros (EUR 25.-) chacune, entièrement libérées. Ces parts sont réparties comme suit:

1. La société à responsabilité limitée Grow-On Finance S.à r.l., ayant son siège social à L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faiencerie, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 153.685, vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf parts sociales,	24.999
2. Monsieur Jean-Marc GRÜN, salarié, né à Luxembourg, le 7 novembre 1966, demeurant à L-7391 Blaschette, 2 rue de l'Ecole, une part sociale,	1
Total: vingt-cinq mille parts sociales,	25.000

Toutes les parts sociales sont entièrement souscrites et libérées."

VIII.- Les frais, rémunérations et charges en raison des présentes, estimés sans nul préjudice à la somme de mille cinq cents euros (EUR 1.500.-), sont à charge de la Société qui s'y oblige, tous les associés en étant solidairement tenus envers le notaire.

IX.- Les associés élisent domicile au siège de la Société.

DONT ACTE, fait et passé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Étude.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé le présent acte avec Nous Notaire.

Signé: Laure SINESI, Tom METZLER.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 30 juin 2010. Relation: LAC/2010/28773. Reçu soixante-quinze euros 75,00 €

Le Receveur (signé): Francis Sandt.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C.

Luxembourg-Bonnevoie, le 9 juillet 2010.

Tom METZLER.

Référence de publication: 2010095318/95.

(100106074) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 16 juillet 2010.

LUX GREEN Luxembourg s.a., Société Anonyme.

Siège social: L-4832 Rodange, 402, route de Longwy.
R.C.S. Luxembourg B 119.832.

Les comptes annuels au 31-12-2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Signature.

Référence de publication: 2010093381/10.

(100104030) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

LUX-Trading S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2419 Luxembourg, 8, rue Fort Rheinsheim.
R.C.S. Luxembourg B 109.562.

Les comptes annuels au 31 DECEMBRE 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE CONTINENTALE S.A.

Signature

Référence de publication: 2010093382/11.

(100104357) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Luxinvest Capital Advisors S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2732 Luxembourg, 2, rue Wilson.
R.C.S. Luxembourg B 139.154.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093383/9.

(100104214) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

M.A.R. International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 40, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 39.557.

EXTRAIT

Il résulte du procès verbal de la réunion du Conseil d'administration tenue en date du 5 juillet 2010 que:

- Le siège social de la société a été transféré du 5, rue Eugène Ruppert à L-2453 Luxembourg au 40, avenue Monterey à L-2163 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 juillet 2010.

*Pour la société**Un mandataire*

Référence de publication: 2010093384/14.

(100103540) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Meubles Reisdorffer S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3844 Schifflange, Z.I. Lëtzeburger Heck.
R.C.S. Luxembourg B 136.052.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2010093397/10.

(100103903) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Martac, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3270 Bettembourg, 1, route de Peppange.
R.C.S. Luxembourg B 144.716.

Les comptes annuels au 31/12/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093392/9.

(100103652) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Matulux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4240 Esch-sur-Alzette, 36, rue Emile Mayrisch.
R.C.S. Luxembourg B 92.236.

La société anonyme Matulux S.A. déclare par la présente que l'adresse de Madame Danielle DEUMER, administrateur délégué de la société, a changé celle-ci se trouvant à présent:

- 10A, Maison à L-9752 Hamiville

Pour extrait conforme

Fiduciaire Pletschette, Meisch & Associés S.A.

Signature

Référence de publication: 2010093393/13.

(100104257) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Merino International Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4747 Pétange, 35, rue des Jardins.
R.C.S. Luxembourg B 46.196.

Les comptes annuels au 30/06/2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093396/9.

(100104215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Société en nom collectif RINCOURT-DESBOUIT, Société en nom collectif.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey.
R.C.S. Luxembourg B 113.936.

CLÔTURE DE LIQUIDATION

Extrait de l'assemblée générale extraordinaire

Aux termes de l'assemblée générale en date du 1^{er} Juillet 2010 les associés ont:

- approuvé les comptes définitifs de liquidation;

déchargé Monsieur Didier Rincourt de son mandat de liquidateur et

donné à ce dernier quitus de sa gestion

ont constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée.

les livres et documents sociaux sont déposés et seront conservés, pendant cinq ans au moins au 29 avenue Monterey L-2163 Luxembourg.

la consignation des sommes et valeurs revenant aux créanciers ou aux associés et dont la remise n'aurait pu leur être faite sera maintenu sur le compte bancaire indiqué a cet effet.

La société sera radiée du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait à Luxembourg le 1^{er} Juillet 2010.

Mr Didier Rincoiurt

Liquidateur

Référence de publication: 2010094233/23.

(100105066) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 15 juillet 2010.

Mon Cadeau s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-3850 Schifflange, 34, avenue de la Libération.
R.C.S. Luxembourg B 25.201.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093399/9.

(100103796) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Mondeltone S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.
R.C.S. Luxembourg B 117.847.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

MONDELSTONE S.A.

Signature / Signature

Administrateur / Administrateur

Référence de publication: 2010093400/12.

(100104115) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

MORSUM Société Anonyme, Société Anonyme.

Siège social: L-3877 Schifflange, 20, rue du Stade.
R.C.S. Luxembourg B 87.249.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 9 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093401/10.

(100104122) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

GER LOG 3 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.096.380,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.
R.C.S. Luxembourg B 113.077.

Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 30 juin 2010 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Le conseil d'administration:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur A;
2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur A;
3. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement 50 rue des Sept-Arpens, L-1139 Luxembourg, administrateur A;
4. Monsieur Paul SHIELS, demeurant actuellement 7 Walther Von Cronberg Platz, 60594 Francfort, Allemagne, administrateur B;
5. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant 22 ave Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur Ordinaire; est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg.

Référence de publication: 2010094339/23.

(100104177) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Northern Diabolo (Holdings) S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: GBP 75.000,00.

Siège social: L-2180 Luxembourg, 6, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 132.127.

—
Extrait du résolution du conseil de gérance tenue en date du 24 juin 2010

Il résulte des résolutions du Conseil de Gérance prises en date du 24 juin 2010, que le siège social de la Société a été transféré du 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, avec effet au 21 juin 2010, et que le Conseil de Gérance a décidé de prendre note du Transfert de l'adresse professionnelle de Monsieur Mark Dunstan et Monsieur Mark Hatherly du 4, rue Alphonse Weicker, L-2721 Luxembourg, au 6, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, avec effet au 21 juin 2010, et Monsieur Giles Frost du 5, Aldermanbury Square, GB - EC2V 7HR Londres au 21 Gorst Road, GB - SW11 6JB Londres.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg, le 24 juin 2010.

Signature.

Référence de publication: 2010093402/17.

(100104108) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

GER LOG 4 S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 1.858.310,00.

Siège social: L-1233 Luxembourg, 2, rue Jean Bertholet.

R.C.S. Luxembourg B 113.078.

—
Extrait des résolutions prises à l'assemblée générale ordinaire annuelle de la société tenue en date du 30 juin 2010 approuvant les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2009

Le conseil d'administration:

1. Monsieur Stephen LAWRENCE, demeurant actuellement 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur A;
2. Monsieur Pii KETVEL, demeurant actuellement 2 rue Jean Bertholet, L-1233 Luxembourg, administrateur A;
3. Monsieur Bernd JANIETZ, demeurant actuellement 50 rue des Sept-Arpens, L-1139 Luxembourg, administrateur A;
4. Monsieur Paul SHIELS, demeurant actuellement 7 Walther Von Cronberg Platz, 60594 Francfort, Allemagne, administrateur B;
5. Monsieur Michael CHIDIAC, demeurant 22 ave Monterey, L-2163 Luxembourg, administrateur Ordinaire; est renouvelé jusqu'à l'issue de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société statuant sur les comptes clos en décembre 2010.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.
Luxembourg.

Référence de publication: 2010094340/23.

(100104180) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Ophelia S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.

R.C.S. Luxembourg B 93.669.

—
Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 12 juillet 2010.

Pour copie conforme

Pour la société

Maître Carlo WERSANDT

Notaire

Référence de publication: 2010093409/14.

(100103853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Nord-Invest Holding SAH, Société Anonyme.

Siège social: L-9905 Troisvierges, 39, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 106.538.

Les comptes annuels au 31.12.2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093405/9.

(100104134) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Orascom Luxembourg Finance, Société en Commandite par Actions.

Siège social: L-1471 Luxembourg, 412F, route d'Esch.

R.C.S. Luxembourg B 108.495.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093406/9.

(100104089) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Optic Product and Services, Société Anonyme.

Siège social: L-4762 Pétange, 56, rue de Niederkorn.

R.C.S. Luxembourg B 147.879.

Le Bilan au 31 décembre 2009 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Référence de publication: 2010093410/9.

(100104113) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Bartalli S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 11A, boulevard du Prince Henri.

R.C.S. Luxembourg B 114.866.

Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire tenue le 2 février 2010

Cinquième résolution:

Les mandats des Administrateurs et du Commissaire étant arrivés à échéance à l'issue de la présente Assemblée, l'Assemblée Générale décide de renouveler avec effet immédiat le mandat des Administrateurs de Monsieur Thierry FLEMING, Expert-comptable, né à Luxembourg le 24/07/1948, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg; Monsieur Claude SCHMITZ, Conseiller fiscal, né à Luxembourg le 23/09/1955, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, Monsieur Guy HORNICK, Expert-comptable, né à Luxembourg le 29/03/1951, domicilié professionnellement à Luxembourg au 2, Avenue Charles de Gaulle L-1653 Luxembourg, ainsi que celui de Commissaire de la société AUDIEX S.A., ayant son siège social au 57, Avenue de la Faïencerie, L-1510 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 65.469, pour une nouvelle période de six ans jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Statutaire annuelle qui se tiendra en 2016.

L'assemblée prend note également du changement d'adresse professionnelle de Messieurs Thierry FLEMING, Claude SCHMITZ et Guy HORNICK, anciennement sise 5, Boulevard de la Foire L-2013 Luxembourg et transférée 2, Avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

BARTALLI S.A.

Société Anonyme

Thierry FLEMING / Claude SCHMITZ

Deux Administrateurs

Référence de publication: 2010094310/27.

(100104145) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

T.B.I. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2120 Luxembourg, 16, allée Marconi.
R.C.S. Luxembourg B 60.841.

Par décisions de l'Assemblée Générale et du Conseil d'Administration en date du 16 juin 2010 a été nommé, jusqu'à l'assemblée générale statuant sur les comptes annuels clôturant au 31 décembre 2012:

- Evelyne GUILLAUME, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Président;
- Luc BRAUN, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- Horst SCHNEIDER, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Administrateur et Administrateur-Délégué;
- EURAUDIT Sàrl, 16, Allée Marconi, L-2120 Luxembourg, Commissaire.

Pour avis conforme

Signature

Référence de publication: 2010093456/15.

(100104358) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Netcore PSF S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8212 Mamer, 49, rue de Baerendall.
R.C.S. Luxembourg B 63.100.

L'an deux mil dix, le trente-et-un mai.

Par-devant Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg,

A comparu:

La société anonyme de droit luxembourgeois dénommée Netcore PSF S.A., avec siège social à L-8212 Mamer, 49, rue du Baerendall, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 63.100

constituée suivant acte de scission reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 janvier 1998, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C en date du 14 mai 1998, numéro 343. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 décembre 2009 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C en date du 24 mars 2010

avec un capital social actuel de EUR trois millions neuf cent soixante mille (3.960.000,00), représenté par mille cinq cent quarante (1.540) actions sans désignation de valeur, toutes entièrement souscrites et libérées

représentée aux fins des présentes par Monsieur Joseph Glod, fonctionnaire, Président du Conseil d'administration de la société

agissant en sa qualité de mandataire de la société en vertu d'un pouvoir lui conféré par décision du Conseil d'Administration dans sa réunion du 31 mai 2010 et dont une copie restera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Exposé

La société comparante, telle que représentée, requiert le notaire instrumentant d'acter ses déclarations faites en application de l'article 274 de la loi sur les sociétés telle que modifiée par la loi du 7 septembre 1987.

Elle constate:

Qu'en application de l'article 278 et suivants de la loi sur les sociétés telle que modifiée,

la prédite société anonyme de droit luxembourgeois dénommée Netcore PSF S.A., avec siège social à L-8212 Mamer, 49, rue du Baerendall, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 63.100

constituée suivant acte de scission reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 janvier 1998, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C en date du 14 mai 1998, numéro 343. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 31 décembre 2009 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C en date du 24 mars 2010

avec un capital social actuel de EUR trois millions neuf cent soixante mille (3.960.000,00), représenté par mille cinq cent quarante (1.540) actions sans désignation de valeur, toutes entièrement souscrites et libérées,

détenant l'intégralité (100%) des actions représentant la totalité du capital social de la société anonyme de droit luxembourgeois dénommée Computersystems Luxembourg S.A., avec siège social à L-8212 Mamer, 49, rue du Baerendall, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 63.089

constituée suivant acte de scission reçu par Maître Frank Baden, notaire de résidence à Luxembourg en date du 6 janvier 1998, publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C en date du 14 mai 1998, numéro 343. Les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem en date du 20 octobre 2006 publié au Mémorial Recueil des Sociétés et Associations C du 15 décembre 2006 numéro 2344.

avec un capital social actuel de EUR six cent quatre-vingt mille (680.000,00), représenté par deux mille six cent quarante cinq (2.645) actions sans désignation de valeur, toutes entièrement souscrites et libérées

a absorbé cette dernière conformément au projet de fusion passé par acte authentique reçu par le notaire Jacques DELVAUX en date du 21 avril 2010, publié au Mémorial C n°901 du 30 avril 2010.

Qu'aucune approbation de la fusion, ni par l'assemblée générale de Netcore PSF S.A., ni par l'assemblée de Computersystems Luxembourg S.A., n'a été nécessaire, les conditions de l'article 279 ayant été observées. La fusion se trouvait réalisée un mois après le 30 avril 2010, date de la publication du projet de fusion au Mémorial C numéro 901 du 30 avril 2010, aucun actionnaire d'une des sociétés concernées, spécialement de Netcore PSF S.A. n'ayant requis la convocation d'une assemblée.

Qu'en ces circonstances, la fusion se trouve réalisée au 31 mai 2010, et a entraîné de plein droit et simultanément les effets visés à l'article 274, notamment:

- la transmission universelle, tant entre la société absorbée et la société absorbante qu'à l'égard des tiers, de l'ensemble du patrimoine actif et passif de la société absorbée à la société absorbante,
- et la société absorbée Computersystems Luxembourg S.A. a cessé d'exister.

Les frais des présentes sont à la charge de la Société.

Pour l'exécution des présentes, il est élu domicile par la Société comparante en son siège social à Luxembourg.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Après lecture faite au comparant et interprétation lui donnée en langue française, le comparant, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom, état et demeure, a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. GLOD, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg Actes Civils, le 4 juin 2010, LAC/2010/24831: Reçu soixante quinze euros (EUR 75.-)

Le Receveur ff. (signé): C. FRISING.

- Pour expédition conforme Délivrée à la demande de la société prénommée, aux fins de dépôt au Registre du Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

Luxembourg, le 27 juin 2010.

Référence de publication: 2010093403/68.

(100102678) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Quilvest European Partners SICAR S.A., Société Anonyme sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 84, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 113.121.

Statuts coordonnés rectifiés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 07 juillet 2010 L100098619.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 14 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093419/12.

(100104078) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Shield S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.

R.C.S. Luxembourg B 28.676.

Les comptes annuels rectifiés au 31 décembre 2009 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Les comptes annuels au 31 décembre 2009 faisant l'objet du rectificatif ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg le 11 mars 2010 sous la référence L100035454.04.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 juillet 2010.

Référence de publication: 2010093441/13.

(100104327) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 14 juillet 2010.
